

**POUR VOUS
ABONNER:
647-3333**
Extérieur:
1-800-463-2362

LE SOLEIL

**POUR VENDRE
LOUER
ACHETER
LES ANNONCES CLASSÉES
647-3311**

MARDI 29 NOVEMBRE 1988

QUÉBEC, 92^e ANNÉE, NO 330
50 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3 005
ÎLES DE LA MADELINE-GASPÉ-RIVIÈRE AU RENARD-PERCE-ABITIBI 502

35¢

LE QUÉBEC

Le séisme force Montmagny à fermer sa polyvalente

Fortement ébranlée par le séisme de vendredi dernier, l'école polyvalente de Montmagny est fermée pour une deuxième journée consécutive. **A-6**

QUÉBEC

Le terrain contaminé de Saint-Malo nettoyé en 1989

La ville de Québec devra trancher, une fois le coût connu, sur l'étendue du nettoyage qui sera fait sur le terrain contaminé d'Hydro dans Saint-Malo. **A-3**

L'ÉCONOMIE

L'usine de silicium prévue à Saint-Augustin ira à Amqui

La ville de Saint-Augustin, dans Portneuf, perdra au profit d'Amqui, dans le Bas-Saint-Laurent, le projet d'usine de silicium-métal de \$75 millions. **B-1**

LE MONDE

Israël: Shamir ouvre la porte au Parti travailliste

Le premier ministre israélien Yitzhak Shamir a offert hier les ministères de la Défense et des Affaires étrangères au Parti travailliste de Shimon Peres. **A-10**

LES ARTS

Le célèbre Salvador Dali est dans un état critique

Le peintre catalan Salvador Dali, hospitalisé à Barcelone et souffrant de troubles respiratoires et cardiaques, est dans un état critique. **B-12**

LE SPORT

Les Nordiques perdent Joe Sakic pour trois semaines

En plus de perdre 7-4, hier soir, face aux Oilers, les Nordiques perdent Sakic pour trois semaines. Il souffre d'une entorse à la cheville droite. **S-2 à S-4**

L'EDITORIAL

On ne joue pas avec le poison

Les citoyens et la ville ont raison d'exiger d'Hydro-Québec une décontamination totale du terrain hautement pollué du quartier Saint-Malo. **B-10**

L'INDEX

Local et régional	A-3 à A-7
Le Québec	A-8 et C-10
Le Canada	A-9
Le Monde	A-10 à A-12
Annonces classées	C-4 à C-8
Arts	B-8 et B-9, B-11 et B-12
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-6
Décès	C-9
Économie	Cahier B
Feuilleton	C-6
Éditorial	B-10
Horoscope	C-6
Mode	Cahier C
Mots croisés	C-7
Mot mystère	C-7
Où aller à Québec	B-11
Patron	C-8
Pierre Champagne	A-9
Yves Bernier	A-5

LA MÉTÉO

Nuageux avec quelques chutes de neige. Éclaircies en après-midi. Maximum de 0 et venteux. Demain: nuageux avec faible neige passagère. **S-16**

Marcel Aubut prend le contrôle des Nordiques

À la tête d'une société en commandite comprenant une des composantes du Mouvement Desjardins, la Mutuelle-vie des fonctionnaires et sa filiale La Capitale, le groupe Métro-Richelieu, le Fonds de solidarité de la FTQ, la papeterie Reed et l'homme d'affaires Marcel Dutil (à titre personnel), Me Marcel Aubut doit annoncer cet après-midi qu'il vient de faire l'acquisition des Nordiques de Québec.

par CLAUDE LAROCHELLE
et PIERRE MARTEL
LE SOLEIL

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, Me Aubut sera le président du club de hockey et de la société en commandite en plus d'être le «com-

mandité», c'est-à-dire celui qui reçoit les pleins pouvoirs des commanditaires. En d'autres termes, tous les pouvoirs seront concentrés dans les mains de l'avocat de Québec.

La brasserie Carling-O'Keefe conserverait un intérêt minoritaire d'environ cinq pour 100

dans l'équipe de hockey de la Vieille Capitale. Le coût de la transaction se situerait aux alentours de la somme de \$18 millions en incluant la part de la brasserie.

La première rencontre de négociation entre Me Aubut et les dirigeants de Carling-O'Keefe aurait eu lieu le 6 novembre dernier. Les pourparlers se sont déroulés très rapidement puisqu'une entente aurait été conclue le 10 novembre. Depuis ce temps, l'avocat a consacré l'essentiel de ses énergies à se

Suite A-2, Nordiques...



Aubut aura plus de pouvoirs que jamais

Finies les menaces de déménagement à Hamilton

L'acheteur anonyme était Ornest et non Skalbana

Voir Tabloïd Sport

École St-Roch: démolition envisagée



Une construction vieille de seulement huit ans! L'école a été construite sur une dalle flottante posée sur du sable compacté. Or, cette dalle ne repose sur aucun pieu, ce qui occasionne des mouvements de la structure... un affaissement de trois quarts de pouce en huit ans. Des murs qui se fissurent, des portes qui ne ferment plus, des blocs de béton qui se détachent, etc.

Construite il y a seulement huit ans, l'école Saint-Roch nécessite de telles réparations que la Commission des écoles catholiques de Québec envisage sa démolition et sa reconstruction.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le président de la CECQ, M. Lucien Flamand, a évoqué cette possibilité lors d'une entrevue qu'il accordait au SOLEIL. Évidemment, il s'agit là d'une solution extrême qu'on ne soulève que parmi d'autres, la nature et le coût des réparations nécessaires n'étant pas encore tout à fait déterminés.

L'école, située rue Prince-Édouard, à Québec, avait coûté \$2,5 millions. Aujourd'hui, le coût de construction d'une école primaire de cette envergure varie généralement entre \$3 et \$4 millions.

C'est donc dire à quel point la détérioration du bâtiment est avancée. Aussi la CECQ a-t-elle expédié au début du mois des mises en demeure à quatre firmes. À l'époque, les firmes Côté et Chabot, architectes, Lajoie, Pellerin et Associés, ingé-

nieurs en structures, Laboratoire de Construction Inc. et Janin Construction avaient obtenu

EXCLUSIF

des contrats de la CECQ pour la construction de l'école.

La CECQ y signifie la nature des problèmes auxquels elle fait face et les intimes de procéder aux réparations nécessaires, à défaut de quoi des procédures seront entreprises. Quelles que soient les réponses, cependant, la commission scolaire entend prendre les décisions qui s'imposeront dès le mois de janvier. **Sur une «dalle flottante»**

«L'école a été construite sur une dalle flottante posée sur du sable compacté, a expliqué au SOLEIL le directeur des ressources matérielles à la CECQ, M. Jean-Pierre Blanchet. Or, cette dalle ne repose sur aucun

Suite A-2, Démolition...

Palmiers, soleil... et libre-échange

Une taxe de 12% attend les vacanciers canadiens aux valises bien remplies!

Les citoyens de Québec et du Canada qui voulaient profiter de leurs vacances hivernales et de la mise en vigueur du traité de libre-échange entre les États-Unis et le Canada pour ramener des États-Unis quelques valises de produits à bon marché sont mieux de se mettre à l'heure juste.

par CLAUDE VAILLANCOURT
LE SOLEIL

Les procédures et les quotas douaniers ne sont nullement changés après le 1er janvier

1989. Bien plus, ils devront, aux postes douaniers, payer une taxe fédérale canadienne «de vente» de 12 pour 100 sur les achats exempts de frais de douanes entre les deux pays.

C'est la précision qu'ont fournie hier au SOLEIL le directeur général du développement des produits au ministère du Tourisme à Ottawa, M. Guy Bédard, et le chef des services ministériels de Douanes et Accises Canada, M. François Filion, interrogés sur les conséquences d'une prochaine ratification du traité de libre-échange entre les deux pays.

«Le libre-échange, dit M.

Bédard, c'est une entente commerciale entre les États-Unis et le Canada. Ce n'est pas un traité d'affranchissement des douanes sur toutes les marchandises entre les deux pays.»

«L'exemption de douanes va se faire progressivement entre les deux pays, tient à préciser M. Filion. Certains articles, comme le matériel de ski, vont être exempts de frais de douane. Mais la taxe de vente fédérale canadienne devra être perçue.»

«Cela va prendre une dizaine d'années pour que la plupart des articles que se procurent généralement les consommateurs entre les deux pays soient sans frais de douanes», a précisé un autre fonctionnaire, M. Bryan Jones, gestionnaire du groupe d'études sur le libre-échange à Douanes et Accises Canada.

Cela veut donc dire le maintien de toutes les formalités et de tous les quotas de douanes aux frontières, tant au niveau des aéroports que des postes routiers.

Ainsi, la franchise annuelle de \$300 d'achats de marchandises en provenance du territoire américain est maintenue tout comme le sont les exemptions. **Suite A-2, Vacanciers...**



Les vacanciers doivent se rappeler que libre-échange ou pas, c'est le maintien de toutes les formalités et de tous les quotas de douanes aux frontières, tant au niveau des aéroports que des postes routiers.



À Québec, Catherine de Saint-Augustin s'est consacrée au soin des malades et à la cause des plus démunis.

Catherine de Saint-Augustin sera béatifiée en avril

Catherine de Saint-Augustin, une des directrices de l'Hôtel-Dieu de Québec et cofondatrice de l'Église canadienne, sera béatifiée par le pape Jean-Paul II en avril prochain. Le décret de béatification a été rendu public, hier, à Rome.

par JEAN MARTEL
LE SOLEIL

Née en France en 1632, Catherine de Saint-Augustin est arrivée à Québec en 1648 à l'âge de

Suite A-2, Béatifiée...

DEPÔT GARANTI • PRÊT HYPOTHÉCAIRE • FONDS D'INVESTISSEMENT • CONSEILLERS FINANCIERS • SERVICES FIDUCIAIRES • GESTION DE PORTEFEUILLE • PLANIFICATION SUCCESSORALE • REA • DEPÔT GARANTI • PRÊT HYPOTHÉCAIRE



"Pourquoi vous contenter d'un compte de banque ordinaire?"
Les comptes **ACTIF** et **PLACEMENT** sont les mieux pensés, et ils offrent le plus haut taux d'intérêt sur le marché.
COMPAREZ!

Compte-chèques
ACTIF jusqu'à
à intérêt quotidien
Compte d'épargne
PLACEMENT **9,90%**
RENSEIGNEZ-VOUS AUJOURD'HUI

DEPÔT GARANTI
5 ans* 10 1/2%
3 ans* 10 1/2%
1 an* 10 1/4%
30 jours jusqu'à 9%
60 ans et plus: + 1/8% * taux annuel

REÉR: + 1/4%
Transfert, nouvelle contribution et renouvellement
Taux 1 an à 3 ans
(Autres promotions non applicables)

TRUST PRÊT ET REVENU
PLACE D'YOUVILLE 692-1221
GALERIES DE LA CAPITALE 626-1221
PLACE DE LA CITÉ 652-1221
Institution membre de la Régie des institutions financières du Québec
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

Suites de la première page



Marcel Aubut



Marcel Dutil

n'est sûr de rien, les études n'étant pas encore complétées.»

Fermée un an?

Le président Flamand, lui, n'écarte pas le pire, c'est-à-dire de fermer l'école durant un an, de quoi se donner le temps de la démolir et de la reconstruire. Et si on n'en vient pas à cette solution ultime, M. Flamand émet l'hypothèse que les travaux durent eux aussi tout près d'un an.

Bref, tout dépendra du coût des travaux. Entre-temps, le ministère de l'Éducation a été saisi du dossier et M. Flamand n'exclut pas la possibilité que les assureurs des professionnels ne reconnaissent pas la responsabilité de ces derniers. Dans un tel cas, le dossier aboutira devant les tribunaux où il ne sera probablement réglé que dans quelques années.

Mais la CECQ et... l'école Saint-Roch, elles, ne peuvent pas attendre jusque là. Les travaux, ou encore la démolition et la reconstruction, devront se faire en 1989 ou, au plus tard, en 1990.

Vacanciers...

tions de \$100 pour les séjours de plus de 48 heures, et de \$20 pour des séjours variant entre 24 et 48 heures.

« Pour les articles qui sont exemptés de frais douaniers, raconte Filion, la limite de temps de joué pas. Que cela prenne 15 minutes ou trois jours, cela n'a pas d'importance. »

Mais le problème se complique quand vient justement le temps de connaître la liste des produits franchisés. À la suite d'une dizaine d'appels téléphoniques du SOLEIL, tant à Ottawa qu'à Québec, tant auprès des responsables politiques que des fonctionnaires, il s'avère difficile d'en connaître la nature exacte.

« Ce qui est certain, lance M. Bédard, c'est que les gens ne pourront ramener le nombre de bouteilles de boisson qu'ils veulent, tout comme ils auront à remplir toutes les formalités d'usage. »

-Mais avez-vous l'intention d'émettre une brochure sur ce qu'il est permis de ramener au pays sans qu'il soit nécessaire de payer des droits de douane, insiste LE SOLEIL.

-Notre objectif, répond M. Bédard, c'est de produire, en mai prochain, un dépliant sur ce que les touristes américains ont le droit d'acheter ici. Pas sur ce que les citoyens canadiens auront le droit d'acheter aux États-Unis au mois de janvier.

M. Bryan Jones s'aventure toutefois à énumérer certains articles: les skis, les fourrures, les ordinateurs et les patins. « Il faut bien s'assurer qu'ils aient été manufacturés aux États-Unis », prévient-il, et qu'il faudra payer ensuite la taxe fédérale de vente.

Gens d'affaires

Selon un dépliant émis par le ministère des Affaires extérieures il y a

quelques semaines, « les dispositions concernant le séjour temporaire des gens d'affaires faciliteront les déplacements entre les deux pays en éliminant l'obligation d'obtenir une autorisation préalable pour les voyages d'affaires dans l'autre pays. »

« A titre d'exemple, soutient aussi M. Bédard, les gens du Carnaval de Québec bénéficieront de facilités de dédouanement quand ils amèneront du matériel promotionnel aux États-Unis pour vanter le carnaval. »

Béatifiée...

16 ans. Elle était entrée chez les hospitalières de Bayeux à 12 ans. Elle s'était offerte pour la mission de la Nouvelle-France où les fondatrices de l'Hôtel-Dieu de Québec étaient à l'oeuvre depuis 1639.

À Québec, elle s'est mise courageusement au travail et s'est consacrée au soin des malades et à la cause des plus démunis. Elle avait un sens pratique remarquable, ce qui l'a amené à exercer les fonctions d'économe, de directrice de l'hôpital et de maîtresse des novices. Elle est morte à l'âge de 36 ans.

On décrit Catherine de Saint-Augustin comme une personne qui a manifesté une charité exemplaire, qui a accompli une mission de grande portée en Nouvelle-France et qui a cherché à accomplir en tout la volonté de Dieu.

La béatification de Catherine de Saint-Augustin coïncidera avec les 350 ans de fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 28 novembre

1-8-1

7-1-4-4

LE SOLEIL**ABONNEMENTS: 647-3333**

Extérieur (sans frais) 1-800-463-2362

Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam. et dim.: de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES: 647-3311

Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

Papeterie Reed Ltée



Le Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins

METRO-RICHELIEU

F NDS DE SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

La Capitale

Compagnie d'assurance générale

Mutuelle des Fonctionnaires du Québec

Marcel Aubut sera à la tête d'une société en commandite comprenant une des composantes du Mouvement Desjardins, la Mutuelle-vie des fonctionnaires et sa filiale La Capitale, le groupe Métro-Richelieu, le Fonds de solidarité de la FTQ, la papeterie Reed et l'homme d'affaires Marcel Dutil (à titre personnel).

Nordiques...

trouver des partenaires pour sa société en commandite. D'ailleurs, ce ne serait que le 27 novembre que les derniers documents auraient été ratifiés. La Ligue nationale de hockey aurait également donné son aval à la transaction.

Confirmations

Il a été impossible d'obtenir des confirmations de la part de partenaires impliqués dans la société en commandite de Me Aubut. Hier, c'était le mutisme le plus total.

« Nous n'avons aucun commentaire à formuler. Me Aubut a convoqué une conférence de presse aujourd'hui. Attendez alors pour savoir si nous sommes là », d'affirmer le porte-parole du Fonds de solidarité de la FTQ, M. Louis Fournier.

« C'est vrai qu'il y a eu des discussions. Mais, je ne confirme ni ne nie rien. S'il y a quelque chose à confirmer, cela se fera aujourd'hui », de répondre le vice-président au marketing de Métro-Richelieu, M. Gaëtan Frigon.

Quant au chef de la direction de la Mutuelle-Vie des fonctionnaires, M. Gérald Duguay, il était absent de son bureau hier après-midi.

Société en commandite

Les sociétés en commandites ont connu une très grande vogue depuis deux ans, auprès des investisseurs du Québec. La formule de la société en commandite ou « limited partnerships », dans son appellation anglaise, a été particulièrement populaire auprès de promoteurs désireux de faire financer un projet à risque par des investisseurs en quête d'abris fiscaux, principalement dans les secteurs de l'immobilier, les mines.

Mais il existe une autre forme de sociétés en commandite opérant de façon privée et dont les journaux parlent beaucoup moins. C'est une formule largement utilisée à l'occasion de transactions d'affaires importantes. Ça été le cas, notamment, l'an dernier lorsque le Groupe Hollinger de Toronto a acheté les journaux du Groupe Unimédia du financier Montréalais Jacques Francoeur.

Ce serait, semble-t-il, la formule choisie par Me Marcel Aubut et les entreprises, organismes et institutions auxquelles il a fait appel pour régler le coût d'achat de la franchise des Nordiques. Cette procédure de commandite est beaucoup plus rapide à établir. Il n'est pas nécessaire pour les associés de soumettre un prospectus détaillé et de le soumettre à l'approbation de la Commission des valeurs mobilières, comme dans le cas de la création d'une société en commandite vendue dans le public.

Dans tous les cas, il est utile de référer à la définition de la « Société en commandite » que donne le Dictionnaire de la comptabilité éditée par l'Institut canadien des comptables agréés.

Selon cette source une société en commandite, est une « Société qui se compose d'une ou plusieurs personnes appelées gérants, (Me Aubut, dans ce cas) et d'une ou plusieurs personnes appelées commanditaires qui fournissent une somme spécifiée ou un capital de fonds commun. Les gérants ont une responsabilité identique à celle des associés d'une société en nom collectif ordinaire tandis que la responsabilité des associés commanditaires à l'égard de la société se limite à leurs contributions au fonds social. »

Démolition...

pieu, ce qui occasionne des mouvements de la structure.»

Conséquence de ces mouvements: un affaissement de trois quarts de pouce en huit ans, avec tout ce qui s'ensuit. Des murs qui se fissurent, des portes qui ne ferment plus, des blocs de béton qui se détachent, etc. D'ailleurs, l'an dernier, l'école avait dû fermer ses portes durant une journée parce qu'un mur complet de blocs de béton s'était effondré.

Les manifestations du mauvais état du bâtiment ne sont donc pas spectaculaires mais une intervention s'impose sinon la détérioration progressera sans cesse. « Nous effectuons les réparations quand c'est nécessaire, confie M. Blanchet, mais il y a toujours des problèmes qui surgissent ailleurs. »

D'ailleurs, le tremblement de terre de vendredi dernier a constitué un « bon test », selon les termes utilisés par le fonctionnaire de la CECQ. Dans l'ensemble, l'école n'en a pas plus souffert que les autres.

Les enfants en sécurité

« Aussi pouvons-nous rassurer les parents, de dire M. Blanchet. Les enfants y sont en toute sécurité et rien ne risque de s'effondrer. Régulièrement, nous faisons des inspections avec des ingénieurs conseils. »

Même son de cloche du président Lucien Flamand. « Jamais nous ne laisserions des enfants dans un bâtiment jugé dangereux. La Commission de la santé et de la sécurité du travail est aussi venue faire son inspection. »

La solution que l'on avance pour le moment consisterait à installer un soutien à la fameuse dalle située sous l'école. Mais on imagine d'ici l'envergure des travaux que ceci occasionnerait. D'ailleurs, « on n'est pas fixé sur le comment », avoue M. Blanchet.

Ce dernier demeure quand même assez confiant quant à la durée des travaux: « Il faudrait peut-être écourter l'année scolaire mais on

VENTE-COLLECTIONS

RÉDUCTION

40%**LE 31 POUR HOMME**

d'italie, de france, d'Allemagne, de new york, complets, vestons, pantalons, pulls, chemises et cravates sont réduits de 40%... des noms prestigieux... des vêtements prestigieux! collection automne 88

GIORGIO ARMANI
PERRY ELLIS
JEFF SAYRE
LONDON - NEW YORK - PARIS

MARITHE FRANÇOIS GIRBAUD

RÉDUCTION

40%

contemporaine

cette réduction s'applique sur tous nos vêtements collections automne 88 pour la contemporaine... girogio armani, byblos d'italie, ralph lauren femme à nos boutiques exclusives, karl lagerfeld paris ainsi que marithé & françois girbaud et fiurucci pour twik.

byblos

GIORGIO ARMANI
KL by Karl Lagerfeld**TWIK**
MARITHE FRANÇOIS GIRBAUD
FIORUCCI

RÉDUCTION

40%

sur toute notre collection exclusive de manteaux de france et d'italie.

la maison

TROIS MAGASINS...

PLACE STE-FOY.

GALERIES DE LA CAPITALE.

VIEUX QUÉBEC

Terrain contaminé dans Saint-Malo

Hydro assainira à fond si la capitale paie sa part

Le terrain le plus contaminé d'Hydro-Québec, situé dans le quartier Saint-Malo, à Québec, sera nettoyé à partir de l'an prochain. Les citoyens de Saint-Sauveur et Saint-Malo visent une décontamination complète. Hydro-Québec, une décontamination partielle. Et la ville se prononcera lorsqu'elle connaîtra la différence de coût entre les deux projets.

par RAYMOND GAGNE
LE SOLEIL

La firme Roche et Associés, chargée de l'étude de la contamination en périphérie du terrain, propriété d'Hydro-Québec depuis la nationalisation de l'électricité en 1963, doit remettre son rapport, la semaine prochaine.

Selon Langis Simard, responsable du dossier chez Hydro, peu

d'éléments inquiétants auraient été observés jusqu'à maintenant sur les terrains habités qui jouxtent le lieu contaminé.

On se rappellera que l'ancienne propriété de The Frontenac Gas Company, bornée par les rues Sainte-Thérèse, Verdun et Saint-Vallier et d'une superficie de 37,974 mètres carrés, renferme des substances toxiques dont plusieurs sont réputées carcinogènes.

« C'est en 1984, dit Guy Dumais, du Comité de citoyens de Saint-Sauveur, que le terrain a été officiellement identifié comme milieu hautement contaminé. »

Pour le nettoyage du terrain, Langis Simard affirme qu'Hydro s'en tiendra aux normes de l'Environnement et à sa politique de nettoyage des sols. Puisque le terrain est destiné à des fins industrielles, selon le zonage municipal, la décontamination permettra cet usage.

M. Simard précise toutefois qu'Hydro n'est pas réfractaire à pousser plus loin l'assainissement du terrain pour d'autres fins. « Mais, dit-il, à la condition que les

tiens (dans ce cas précis, la ville de Québec) paient la différence des coûts. »

Hydro a d'ailleurs demandé une évaluation de ce coût supplémentaire. La ville attend cette donnée pour savoir si elle exigera une décontamination complète ou si elle s'en tiendra à un nettoyage partiel, évalué à \$1 million.

Pour ce qui est des citoyens de Saint-Sauveur et de Saint-Malo, leur position ne change pas et leurs objectifs non plus. Ils comptent toujours que le terrain sera entièrement nettoyé. Le quartier dont la population est de plus en plus vieillissante doit être régénéré. Pour eux, il faut que la qualité de vie y soit améliorée par la création de nouveaux espaces verts.

Guy Dumais, du Comité de citoyens de Saint-Sauveur, rappelle qu'en destinant le terrain à l'industrie, la ville va à l'encontre de



Guy Dumais, du Comité de citoyens de Saint-Sauveur.

la volonté des citoyens. « Lors de la consultation portant sur l'élaboration du plan directeur, dit-il, les six mémoires présentés par les citoyens des quartiers concernés,

ont préconisé que le terrain soit voué à l'habitation. »

Au DSC de l'hôpital du Saint-Sacrement, on suit le dossier de près. Le Dr Denis Laliberté a dit, hier, au SOLEIL, « qu'il ne fallait pas banaliser le problème. L'état actuel du terrain présente des risques potentiels importants. » Il confirme que la santé de la population pourra être protégée, que le terrain soit destiné à l'industrie ou à d'autres fins comme l'habitation, dans la mesure où le degré de décontamination rencontrera les normes établies pour l'un et l'autre cas.

Quant à la ville, M. Louis Dumais, porte-parole de l'hôtel de ville, dit qu'elle n'envisage pas de changement de zonage. Au contraire. La ville maintient plutôt sa décision d'agrandir le parc de Saint-Malo, ce que le terrain d'Hydro, une fois décontaminé, contribuera à faire.

La décision sera prise d'ici jeudi

Une décision sera prise d'ici jeudi sur la décontamination du terrain contenant des produits toxiques et cancérigènes, dans le quartier Saint-Malo à Québec, entre les rues Sainte-Thérèse et Saint-Vallier, et dont LE SOLEIL faisait mention hier.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

C'est l'assurance qu'a donnée, hier soir, le directeur général de la ville, M. Jacques Perreault, à la réunion du conseil municipal. Selon le haut fonctionnaire, cette responsabilité incombe à Hydro-

Québec qui est propriétaire du terrain.

Pour sa part, le vice-président du comité exécutif, M. Jean-Paul Morency, s'est dit confiant que l'intervention du ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, permettra d'accélérer ce dossier.

De son côté, le conseiller Yvon

Vézina s'est félicité de la décision de la ville de ne pas avoir permis de construction résidentielle sur ce terrain en raison du haut niveau de contamination.

Selon M. Vézina, une décontamination complète à des fins résidentielles aurait été beaucoup plus onéreuse par rapport à une décontamination partielle pour un zonage industriel. On évalue à environ \$1 million une décontamination partielle.

Le projet de la «grande place» y échappe

Moratoire sur les commerces de divertissement dans St-Roch

Le comité exécutif de la ville de Québec a décidé d'imposer un moratoire sur la venue de tout commerce de divertissement, ce qui inclut



Le secrétaire général de l'ONU Perez de Cuellar sera à Québec, samedi.

Laval remet un doctorat d'honneur à Javier Perez de Cuellar

Le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, recevra, samedi, un doctorat d'honneur de l'université Laval.

Deux autres personnalités se verront remettre cette haute distinction au cours de la collation des grades de la faculté des sciences sociales qui se tiendra au Grand Théâtre. Il s'agit du président du Mouvement Desjardins, M. Claude Beland, et du politologue, M. John Meisel.

Par cette remise de doctorats honoris causa, l'université Laval veut ainsi souligner l'apport de ces personnes dans leur domaine respectif et des liens avec l'université.

En 1986, M. Perez de Cuellar avait pris part à Québec à un colloque portant sur le droit constitutionnel. Quant à MM. Beland et Meisel, leur contribution à la communauté et leurs relations avec l'université Laval en font d'excellents candidats pour recevoir un doctorat d'honneur.

les bars, discothèques, tavernes, brasseries et bars avec danseuses, dans le quartier Saint-Roch. Une exception cependant : le projet de la « grande place » échappe à cette mesure.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

C'est le conseiller Marc-André Beauchemin qui a rendu publique, hier soir, la décision du comité exécutif.

M. Beauchemin a souligné que

cette décision était appuyée par la SIDAC du Mail centre-ville et par le comité de la pastorale du quartier Saint-Roch.

Concernant le privilège accordé à la « grande place », le conseiller a soutenu qu'il serait impensable qu'il n'y ait pas de bars dans un ensemble immobilier de cette envergure qui comprendra fort probablement un hôtel.

La venue de Joli-Corps et l'ouverture de bars avec danseuses avaient soulevé un tollé et une vague d'indignation de la part de plusieurs résidents du quartier Saint-Roch.

Un tuyau de mauvaise qualité sous la patinoire de la place d'Youville

La mauvaise qualité d'un des tuyaux du système de refroidissement de la désormais célèbre patinoire de la place d'Youville est la cause du retard de l'ouverture de ce futur rendez-vous pour les patineurs.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

Le directeur général de la ville de Québec, M. Jacques Perreault, a expliqué, hier soir, que l'entrepreneur avait fait analyser le tuyau responsable de 15 fuites jusqu'à maintenant. L'expertise a permis de conclure en la mauvaise qualité du tuyau en question.

Une rencontre doit avoir lieu,

aujourd'hui, entre les dirigeants de la ville, l'entrepreneur et le soustraitant pour régler « une fois pour toute » ce dossier.

M. Perreault répondait à une question du vice-président du comité exécutif de la ville, M. Jean-Paul Morency, qui avait qualifié ce sujet de « dossier plat, ennuyant, de maudit dossier ». « On paye avec de la bonne argent et on nous livre de la mauvaise marchandise », a-t-il affirmé.

Expropriation de Lacouline en vue de la «grande place»

La ville de Québec procédera à l'expropriation de quatre nouvelles propriétés, dont la maison Lacouline dans la côte d'Abraham, à un coût de \$1.3 million en vue du projet de la « grande place ».

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

Le conseil municipal a entériné, hier soir, les règlements intervenus avec les propriétaires des immeubles concernés. Les trois conseillers du Rassemblement populaire ont voté contre ces résolutions estimant qu'il n'y avait pas suffisamment d'informations sur le projet de la « grande place ».

La maison Lacouline qui est spécialisée dans la vente de machines à écrire a accepté, après négociations, une indemnité finale d'expropriation de \$300,000. Au départ, l'entreprise exigeait \$351,392,000 et la ville n'offrait que \$241,000. Dans l'entente, il est convenu que la maison Lacouline pourra continuer à occuper ses locaux actuels gratuitement pendant une période d'un an.

D'autre part, la ville de Québec versera un montant de \$805,000 pour l'expropriation du 595, boulevard Charest Est, qui est la propriété de Gamelin Lavoie, Chantal Landry et Maurice Gaudreault. L'offre initiale de la ville était de \$700,000 alors que les propriétaires avaient présenté une réclamation de \$1.2 million.

De leur côté, Les Productions L'idée, locataire au 580A, de la côte d'Abraham, recevront un montant de \$127,500 pour quitter leurs locaux dans un avenir rapproché. Le bureau d'avocats Gosselin et associés, locataire au 425, du boulevard Charest Est, se verra remettre une somme de \$85,000 à titre de dédommagement à la suite de l'expropriation de l'immeuble qu'il occupe présentement.



Trois locataires en colère de place Berthelot et de la rue de la Chevrotière : Hélène Girard, Lise et Jacynthe Rioux.

Dans Saint-Jean-Baptiste, à la Haute-Ville

Un projet fait craindre la démolition de six édifices

Le Regroupement des locataires de Place Berthelot et de la Chevrotière, menacés d'éviction, exige de la ville de Québec qu'elle rende public le nom des promoteurs qui se cachent derrière la campagne à numéros « 2551-4225 ».

textes de LOUIS-GUY LEMIEUX
LE SOLEIL

Au cours d'une conférence de presse, hier, une dizaine de citoyens qui habitent six édifices dans le secteur des rues Berthelot et de la Chevrotière, au nord du boulevard Saint-Cyrille, ont annoncé qu'ils comptaient se battre pour éviter que leurs logements populaires ne soient livrés au pic des démolisseurs afin de faire place, dit-on, à des édifices à bureaux, des commerces et des logements de luxe.

Ce regroupement de locataires demande en outre aux autorités municipales de révéler clairement devant la population la nature des projets des promoteurs immobiliers avant d'apporter quelque changement que

ce soit au règlement de zonage du secteur de la colline parlementaire.

La conseillère Winnie Frohn, qui assistait à la conférence de presse, a dit appuyer ce mouvement de locataires au nom du Rassemblement populaire.

Selon Mme Frohn, l'administration de la ville de Québec s'appête à déposer, le 5 décembre, un amendement au zonage pour favoriser un projet d'envergure qui changera le visage du quartier Saint-Jean-Baptiste, du côté nord de la colline parlementaire.

Mme Frohn a révélé que la ville voterait bientôt un budget de \$1,175,000 pour redessiner le boulevard Saint-Cyrille jusqu'à l'autoroute Dufferin-Montmorency.

Selon le regroupement, la ville voudrait percer une nouvelle rue qui relierait Saint-Cyrille à l'autoroute Dufferin en croisant la rue Saint-Patrick dans l'axe de la rue Saint-Joachim.

Au moins un immeuble de la rue Saint-Patrick, le 640, serait promis à la démolition. Il aurait déjà été mis « en réserve » par la ville en date du 23 novembre dernier.

Le regroupement accuse du même souffle le représentant à Québec de la compagnie « 2551-4225 », M. André Fleurant, d'employer des « méthodes inacceptables » pour vider les logements : « intimidation, harcèlement et favoritisme (quant à l'octroi d'HLM, par exemple) ».

Actuellement, sept logements sur 24 ont déjà été abandonnés par leurs locataires. De plus, une démolition sans permis aurait été effectuée dans un logement vacant, le 910, de la Chevrotière, afin d'y établir un bureau, selon le regroupement.

C'est Urdev de Montréal qui est le promoteur immobilier

C'est maintenant la présidente du Carnaval de Québec, Mme Hélène Turcotte, qui répond pour la mystérieuse compagnie à numéros « 2551-4225 » au sujet de l'important projet immobilier qui doit être érigé à l'ouest de l'Auberge des gouverneurs, sur le boulevard Saint-Cyrille.

Le représentant à Québec de ces promoteurs immobiliers, M. André Fleurant, recommande depuis hier aux journalistes de parler à Mme Turcotte, de la firme Hélène Turcotte Communications et Relations publiques, pour en savoir plus long sur ce projet contesté par un regroupement de locataires des rues Berthelot et de la Chevrotière.

Jointe par téléphone, hier, Mme Turcotte a annoncé qu'une conférence de presse aurait lieu mardi prochain pour présenter la maquette et les détails du projet.

Au sujet de l'identité des pro-

moteurs, Mme Turcotte a déclaré qu'il s'agissait de la société montréalaise Urdev dont le président est un certain Jean-Guy Carrier. Elle dit ignorer pour le moment quelles sont les autres activités ou propriétés de cette société.

La direction du fichier central des entreprises révèle que la compagnie Urdev a son siège social au 1115, rue Sherbrooke, à Montréal. Quant au président Jean-Guy Carrier, il donne comme adresse privée le 796, avenue Lexington, à Westmount.

Mme Turcotte a précisé qu'il fallait dissocier son rôle de présidente du Carnaval d'avec

son travail de relationniste. « Mon seul mandat dans le projet du boulevard Saint-Cyrille est d'organiser la conférence de presse de mardi prochain », a-t-elle souligné.

De son côté, M. Fleurant a déclaré qu'il n'était pas question que les locataires expulsés du secteur Berthelot reçoivent des sommes d'argent autres que celles prévues par la Régie du logement dans les cas de déménagement forcé.

M. Fleurant cache jalousement depuis plus de deux mois l'identité des promoteurs de l'espace de la colline parlementaire appelé communément « le trou Atlif ». Son jeu du chat et de la souris avec les citoyens et les médias a créé un véritable climat de suspicion dans la Haute-Ville de Québec à l'endroit de ce projet et de ses promoteurs.

D'autres départs à prévoir à Sainte-Foy, selon deux conseillers

Selon deux conseillers de l'opposition, les départs dans la haute fonction publique de Sainte-Foy ne s'arrêteront pas avec la démission du directeur général.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

Le conseil a entériné, hier soir, l'entente selon laquelle M. Jacques Cloutier abandonne ses fonctions, à compter d'aujourd'hui, moyennant un montant forfaitaire de \$100,000 et le versement de son salaire durant un an, soit environ \$82,000, en plus des avantages sociaux.

Seul à s'opposer au départ de M. Cloutier, M. Guy Marcotte, de Prèsent Sainte-Foy croit que la démission est le résultat du harcèlement et de l'intimidation dont il a été victime de la part de Mme Boucher qui « a créé un véritable climat de suspicion. » Il affirme que les paris sont actuellement ouverts relativement à la prochaine tête qui va rouler.

M. Gilles Myrand est d'avis que le remue-ménage va continuer puisque le comité exécutif s'est arrogé tous les pouvoirs

en « tablettant » plusieurs hauts fonctionnaires.

La mairesse a accusé les opposants, surtout M. Marcotte, de démagogie et de politiciaille. L'idée lui fut suggérée quand M. Cloutier confia son intention de réorienter sa carrière au conseiller Ludger Saint-Pierre. Celui-ci en fit part à Mme Boucher et c'est ainsi qu'une entente fut discutée sans la présence d'avocats.

Elle considère normal que tout changement d'administration s'accompagne de départs de fonctionnaires. De 1982 à 1985, au temps de son prédécesseur, le maire Louis-Marie Lavoie, elle cite 20 départs, à commencer par celui d'un trésorier.

M. Cloutier confirme que son départ est bien volontaire.

Le conseil ne remplacera pas M. Cloutier avant les prochaines élections, préférant partager la tâche entre les quatre adjoints à la direction générale.

Vanier rend distincts ses services de police et de prévention des incendies

La réorganisation du service de protection publique de la municipalité de Vanier a été acceptée à l'unanimité par le conseil municipal et se traduira par la création de deux divisions distinctes : la police et la prévention des incendies.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL

Initiée par le nouveau chef de police embauché en juillet, M. Marc Quimper, la réforme n'amènera pas de hausse des comptes de taxes, a tenu à préciser le maire Robert Cardinal dans une entrevue accordée au SOLEIL. « Les changements se feront à l'intérieur des limites du budget », explique-t-il.

Le projet prévoit l'embauche de cinq policiers et de trois pompiers dans les deux prochaines années. Les coûts sont évalués à près de \$300,000 et un plan triennal d'investissement sera mis en place pour prévoir l'acquisition de véhicules et d'équipement. La réforme s'effectuera en deux étapes et le conseil consacra en 1989 la moitié des investissements prévus (\$150,000). Un pompier et trois policiers seront embauchés en 1989.

« Il faut changer la perception des gens, lance M. Quimper en analysant la situation à la lumière

des rapports de la Commission de police et de la direction générale de la prévention des incendies. Vanier n'est pas un ghetto. Le conseil municipal doit pouvoir compter sur une organisation dynamique. Le service de sécurité publique étant la vitrine de la municipalité, il faut qu'il soit capable de faire face efficacement à toutes les situations et non pas être une demi-mesure permanente obligée de faire constamment appel à l'aide extérieure très souvent plus onéreuse qu'une réorganisation. »

Service de police
Compte tenu d'une situation qui s'est détériorée au fil des ans et puisque Vanier remporte la palme dans des domaines peu reluisants comme le nombre de crimes avec violence et contre la propriété et le nombre d'accidents, M. Quimper a proposé une réorganisation en profondeur du service de police en même temps qu'il instaurait de nouvelles méthodes et assainissait le climat de travail.

Certains citoyens s'en sont rendu compte depuis quelques se-

maines : les patrouilleurs sont davantage présents et font respecter plus scrupuleusement le code de la sécurité routière de sorte que le nombre de billets d'infraction émis en deux mois égale le total de 1987.

La division de police sera commandée par un inspecteur qui coordonnera le travail de quatre unités : la sécurité du territoire, le bureau des enquêtes criminelles, le groupe d'interventions spéciales et le bureau des relations communautaires. Un agent de liaison sera ajouté en 1989 au bureau des enquêtes pour coordonner les dossiers devant les instances judiciaires. L'unité de sécurité du territoire comptera le même personnel : quatre sergents et huit agents. Le poste d'agent de rela-

tion sera créé, cette année, pour l'application des programmes de prévention. Trois agents formeront le groupe d'interventions spéciales affecté à la sécurité routière et à l'application des règlements municipaux (une seule embauche en 1989).

La division de la prévention des incendies sera dirigée par un capitaine qui supervisera les opérations assisté de deux autres employés permanents. Seul le capitaine sera embauché cette année. L'arrivée du responsable de la prévention et du pompier « conducteur-opérateur » ne se fera qu'en 1990. De plus, le nombre de pompiers à temps partiel (pompiers volontaires) passera de 20 à 36.

En Bref

■ SIDAC du quartier latin

QUÉBEC — Les membres de la SIDAC du quartier latin décideront, demain, de l'avenir de leur association au cours d'une assemblée qui aura lieu à 19 h 30, à l'Institut canadien, au 37, rue Sainte-Angele. Le 19 octobre, les membres ont refusé majoritairement d'entériner un budget de \$202,000 et ils avaient demandé comment s'y prendre pour dissoudre l'organisation... un sujet qui doit être discuté demain. En 1987, les membres avaient modifié le budget pour le ramener à \$1 et on a dû tenir une assemblée spéciale pour renverser la décision.

■ Concours d'essai littéraire

Le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, présidera, demain, à l'école Roc-Amador, de Québec, la finale d'un grand concours d'essai littéraire. Durant la soirée, il y aura remise des prix aux gagnants ainsi qu'un spectacle des Petits Chanteurs de la Maîtrise et du stage band de l'école Jean-de-Brébeuf.

PRIME ROBERGE

À 5 minutes des chutes
6964, boul. Sainte-Anne
L'ANGE-GARDIEN
822-1475

STE-FOY HD HYUNDAI

2650, Dalton, Parc Colbert
SAINTÉ-FOY
654-9292

GALERIE DE L'AUTO

60, Pointe-aux-Lièvres
QUÉBEC
648-1252

HYUNDAI LEVIKO

144, route Kennedy
LEVIS 833-7140
(À 9 minutes des deux ponts)

Hyundai 89

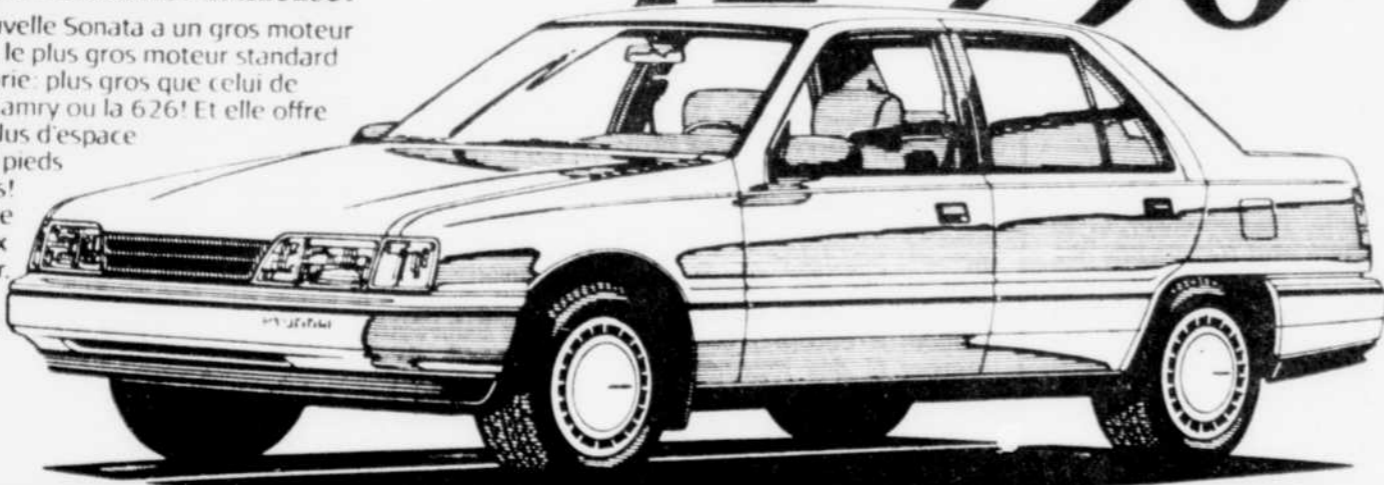
Prix pour prix, voiture pour voiture, Hyundai 89 vous en donne plus pour votre argent!

LA TOUTE NOUVELLE SONATA 1989!

Spacieuse! Puissante! Luxueuse!

La toute nouvelle Sonata a un gros moteur de 2.4 litres, le plus gros moteur standard de sa catégorie: plus gros que celui de l'Accord, la Camry ou la 626! Et elle offre également plus d'espace intérieur: 10 pieds cubes de plus! Une voiture de luxe à un prix qui fait plaisir. Contentez-vous... enfin!

12 990 \$*



L'EXCEL 1989!

Équipée! À votre goût! Économique!

La nouvelle Excel 1989 est la mieux équipée de sa catégorie: 5-4 caractéristiques standard, telles que les 5 pneus Michelin. Et elle vous offre six excellents modèles en 3, 4 ou 5 portes! Vous aurez beau chercher, aucune voiture ne vous en donne plus pour votre argent que la Hyundai Excel!

7 695 \$*



GARANTIE: 5 ans 100 000 km sur les éléments principaux.

QUELQUES MODÈLES 88 À LIQUIDER

HYUNDAI

Nous vendons des voitures bien pensées.



M. LESSARD Ltée
659, boul. Saint-Joseph, Québec
(418) 623-5471

* Transport et préparation en sus



Travaux dans la ville de Maniwaki
Comté de Gatineau
Appel d'offres no: 362-3-01-41-04

Fourniture et pose de conduites d'égoûts (200 à 600 mm) dont une section en rivière (400 mm); la construction d'un poste de pompage, d'un bâtiment avec génératrice et autres travaux connexes

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAQ, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, de la Gauchetière Ouest, bureau 2110, Montréal (Québec) H3B 2N2 Tel: (514) 397-0416

PRIX: 75,00 \$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Maniwaki, Ass. de la construction de Montréal et de Québec, ACRGTQ, Ass. de la construction de l'Outaouais, Société à Montréal

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Maniwaki, a/s M. Michel Merleau, directeur général, 186, rue Principale Sud, Maniwaki (Québec) J9E 1Z9. Le: mardi, 20 décembre 1988 à 15h00.

GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANTS: 140 000,00 \$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Pierre Beauregard — Tel: (514) 397-0416

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault
Directeur, gestion des contrats



Travaux dans la ville de Longueuil
Comté de Taillon
Appel d'offres no: 134-3-03-41-18

Fourniture et pose de conduites d'égoûts (300 à 1350 mm), de chambres en béton avec régulateurs de débit, la réfection de voûte et autres travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: Consortium Ménilan Gest-Eau Inc., 67, rue Sainte-Élisabeth, Longueuil (Québec), J4H 1J3. Tel: (514) 670-1810.

PRIX: 75,00 \$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société

LIEUX DE CONSULTATION: Consortium Ménilan Gest-Eau Inc.; Ass. de la construction de Montréal et de Québec, ACRGTQ.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Bureau des Consultants Gest-Eau Inc.; a/s M. Gilles Pineault, ing. Ph.D. et directeur général, 67, rue Sainte-Élisabeth, Longueuil (Québec), J4H 1J3. Le: mardi, 20 décembre 1988 à 15h00.

GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANT: 65 000,00 \$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Gérard Armand, ing., gérant de projet - Tél.: (514) 670-1810

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault
Directeur, gestion des contrats

Denise Marcoux trouvée coupable du meurtre du Beauceron Gérard Savoie

Un verdict de meurtre au premier degré a été rendu contre Mme Denise Marcoux, pour le meurtre de M. Gérard Savoie, survenu il y a maintenant deux ans dans la Beauce.

par CLAUDETTE SAMSON
LE SOLEIL

Le jury a rendu son verdict, vendredi, à six heures, après deux jours de délibérations. Le procès, qui a débuté le 7 novembre au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce, s'est terminé le mercredi 23.

Tout au long du procès, pendant les plaidoiries et lors de l'a-

dressé du juge au jury, une foule nombreuse s'est massée dans la salle du palais de justice. Au dire de Me Martin Chabot, avocat pour la Couronne dans cette affaire, ce procès est l'un de ceux à avoir suscité le plus d'intérêt au cours des dernières années dans la Beauce.

Preuve médicale

Gérard Savoie, 69 ans, a été découvert inconscient, le 6 octobre 1986, au volant de son automobi-

le, à Saint-Frédéric de Beauce. Il est mort deux mois plus tard, le 1er décembre, et sans avoir repris conscience, des suites d'un coma hypoglycémique, semblable à celui qui frappe les grands diabétiques, maladie dont il ne souffrait pas.

Denise Marcoux, qui était âgée de 49 ans à ce moment, était son amie de coeur depuis un mois. La preuve qui a été utilisée contre elle est avant tout de nature médicale. Sur une trentaine de témoins à s'être succédés à la barre, au moins sept étaient médecins.

Mme Marcoux, qui est diabétique, est accusée d'avoir administré à son ami un médicament nommé « Diabeta », qualifié par des médecins qui ont témoigné de « booster » du pancréas, puisqu'il a pour effet de stimuler la sécrétion d'insuline.

Chez une personne dont le pancréas est sain cependant, cette surproduction d'insuline entraîne un coma hypoglycémique, c'est-à-dire à basse teneur en sucre.

Mme Marcoux était la seule

personne de l'entourage de la victime à posséder ce médicament.

Me Chabot a aussi expliqué au SOLEIL, hier, avoir soumis en plus une preuve circonstancielle, à savoir que l'accusée avait produit, après le décès de son ami, deux testaments la désignant comme héritière de ses biens, documents qui ont été jugés faux.

La production de ces documents avait d'ailleurs mis la puce à l'oreille de la famille, et contribué à attirer les soupçons sur Denise Marcoux.

L'avocat de la défense, Me Hubert Couture, n'a pour sa part pu préciser au SOLEIL, hier, s'il interjetterait appel de ce jugement. Il a 30 jours pour prendre sa décision.

Une accusation de meurtre au premier degré entraîne une peine de détention à perpétuité, avec, en principe, possibilité de libération conditionnelle après 25 ans. Une disposition du code pénal permet toutefois à l'accusée de faire une demande après 15 ans, demande qui sera examinée par un comité d'experts.



Yves BERNIER

Nouvelle tête au Carnaval

Sans faire de bruit, presque en catimini, le Carnaval de Québec vient de changer de tête à la direction de ses communications. C'est tout à fait par hasard que l'on m'a présenté, la semaine dernière, la nouvelle directrice, Lucie Dumas, qui vient de Montréal. Moins de trois mois après avoir été engagé, Gilles Pineau, a remis sa démission il y a deux semaines. Celui qui avait quitté son poste d'attaché de presse auprès du ministre Gilles Rocheleau, pour « relever un nouveau défi », comme il nous le disait au début d'août, aurait rapidement constaté que cela prend des nerfs solides pour travailler au Carnaval. Tout ce que je sais pour le moment de la nouvelle directrice c'est qu'elle non plus n'a jamais été impliquée de près ou de loin dans cette organisation plutôt spéciale. Elle saura sûrement utiliser les connaissances des gens qui l'entourent. Je pense à l'expérience d'une Anne Lacasse, qui connaît les rouages de notre fête de la Neige, et à celle d'une Diane Patenaude, qui a quasiment été « élevée dans le Carnaval » où son père, Jean Patenaude, a été très actif durant plusieurs années, et qui possède un baccalauréat en communications.



Lucie DUMAS

Adoptez un oiseau

Vous ne pourrez évidemment pas emmener l'oiseau chez vous, mais votre nom « passera à l'histoire » si vous adoptez un des 2,600 spécimens d'oiseaux de la collection de zoologie du Musée du Séminaire. À la suite de l'incendie du 30 août dernier où l'eau et la fumée ont endommagé la collection, les responsables du musée, dirigés par le conservateur Maurice Piché ont lancé une campagne de levée de fonds (du 18 octobre au 31 décembre) publique et corporative pour amasser \$150,000. Depuis un mois, un tiers du montant (\$50,000) a déjà été perçu, mais la générosité des Québécois devraient se faire sentir plus rapidement. Un individu, un groupe ou une compagnie peuvent faire des dons allant de \$100 à \$15,000 pour voir leur nom inscrit sur un carton près du spécimen choisi, sur une plaque apposée sur une des 16 vitrines à restaurer ou à l'entrée de la salle d'exposition permanente. La collection d'oiseaux du Musée du Séminaire de Québec est l'une des plus importantes d'Amérique, et si vous « adoptez » un spécimen on vous remettra un certificat d'adoption. C'est aussi intéressant et surtout plus « officiel » que l'adoption des poupées Bout d'chou.

Déjà le 100,000e « habitué »

Dans la même veine, parlons du Musée de la civilisation. Mercredi dernier, à 15 h, le directeur général Roland Arpin accueillait à l'entrée son 100,000e visiteur, Brigitte Lemieux, 31 ans, de Montréal. À ce rythme l'objectif de 300,000 visiteurs pour la première année devrait être largement dépassé, et j'ai déjà envie de parler d'une possibilité de 800,000. Mme Lemieux se rendait au musée pour la première fois et s'est déclarée très surprise de l'accueil qu'on lui a réservé. M. Arpin lui a remis un laissez-passer d'un an ainsi qu'un ouvrage sur les Inuit pour l'inciter à revenir. Il en a peut-être profité pour lui souligner, comme il l'a fait à maintes reprises depuis plusieurs mois, que le Musée de la civilisation n'est pas un endroit qu'on visite, c'est un musée qu'on fréquente.



De gauche à droite, le 100,000e visiteur du Musée de la civilisation, Brigitte Lemieux, accueillie par André Juneau, directeur des communications et Roland Arpin, directeur général.

À son compte cette fois

Dès le début de la prochaine année, je ne serais pas étonné que pour la première fois de sa vie, Pierre Villa lance sa propre compagnie dans le domaine des communications. Le 24 octobre dernier, presque un an jour pour jour après avoir accepté la présidence de la compagnie Les Croustilles Yum Yum, il remettait sa démission sans tambour ni trompette. Le travail ne l'intéressait plus, il a quitté en très bons termes la compagnie propriété de Denis Jalbert. Rencontré la semaine dernière, « Pancho » est toujours au-dessus de ses affaires. Il revenait d'une croisière d'une semaine dans les Caraïbes, sur le voilier « Rendez-Vous VI » qui appartient à Jocelyne et Michel Fortier, de Vieux-Port Yachting, de Québec. D'ici Noël, il attend une réponse pour un poste important dans un nouvel organisme supra-régional. Mais déjà, celui que les Québécois reconnaissent comme un des meilleurs relationnistes de la région depuis sa présidence au Carnaval de Québec, en 1975, songe à mettre sur pied une compagnie de communications-production-relations publiques où il mettrait à profit la vaste expérience acquise tout au long de ces années où il a occupé des postes prestigieux et surtout très en vue au sein de différentes compagnies.

En bref...en bref...en

Il ne suit pas tout à fait le même cheminement que son père, car Eric Biron, fils de Jean-Paul Biron, directeur général du centre commercial Fleur de Lys, s'inscrit à l'Institut d'hôtellerie du Québec, à Montréal. Assistant-chef à l'Auberge des Trois Canards, à Pointe-au-Pic, où sa famille a une maison depuis plusieurs années, c'est la restauration qui l'intéresse plutôt que le commerce du détail. — Roland Jarjour, de Dial Textiles, peut être fier du fait qu'il a réussi pour la troisième année consécutive à fournir les tissus qui serviront à la confection des robes de bal de la reine et des duchesses du Carnaval.

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9h à 12h, du mardi au vendredi, au numéro 647-3394.

LA CLINIQUE TARDIF ENR.
595, boul. Charest est
Tél.: 529-9721

**DR MARTIN GIASSON
DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES**

Optométristes

- Examen de la vue
- Verre de contact • Lunettes
- Soins professionnels complets

AU BOULOT!

De l'aide pour la vaisselle!

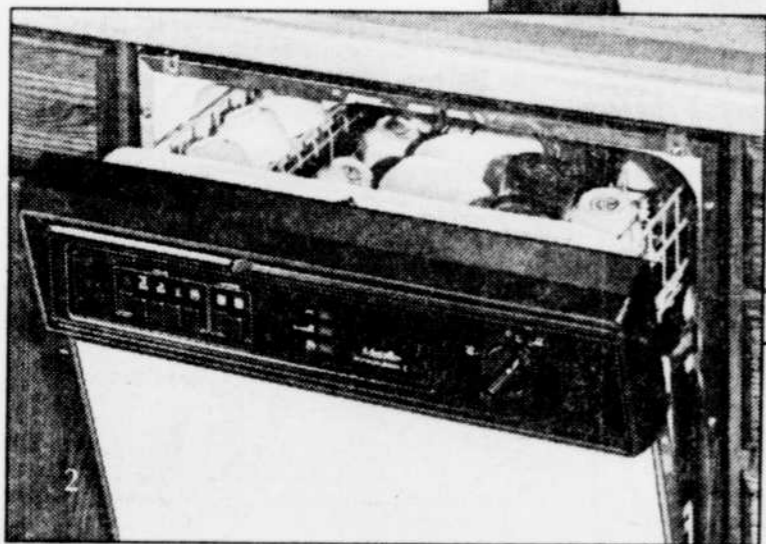
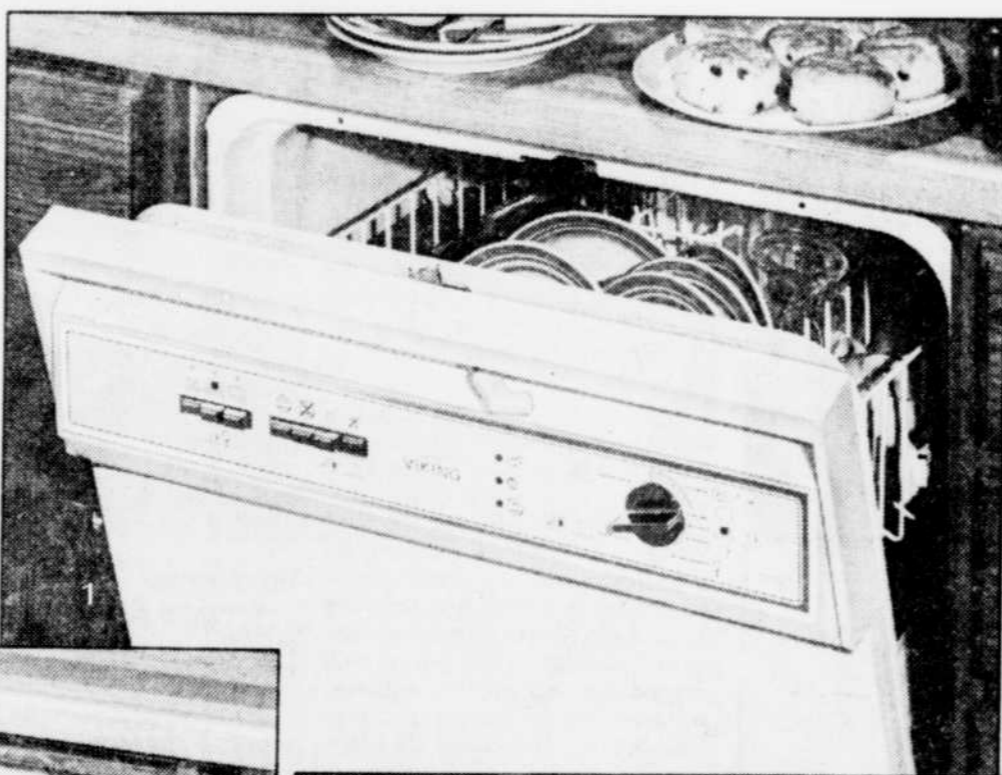
70,00 de rabais!

Viking Eaton

Prix courant Eaton 599,99

529⁹⁸ ch.

1. Lave-vaisselle 10 cycles dont lavage en profondeur et cycle pour casseroles. Délai de mise en marche jusqu'à 6 heures. 3 niveaux de lavage. Broyeur d'aliments mous à lames. Modèle à encastrier DU787, blanc. (Ton amande, 10,00 en sus)



100,00 de rabais!

"Potscrubber II" G.E.

Prix courant Eaton 729,99

629⁹⁹ ch.

2. Lave-vaisselle doté de 14 cycles dont le cycle "potscrubber" pour casseroles et le cycle pour porcelaine et cristal. Commande automatique de niveau d'eau; 2 vitesses. Jeu de panneau 4 couleurs. Modèle à encastrier GMB931.

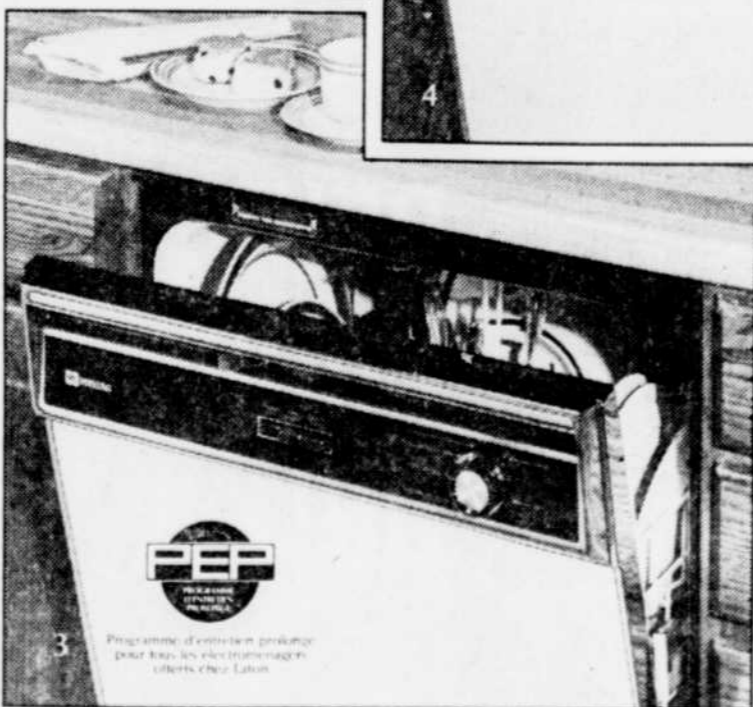
60,00 de rabais!

Modèle Maytag à encastrier

Prix courant Eaton 829,99

769⁹⁸ ch.

3. Lave-vaisselle 5 cycles; séchage économie (ventilateur seulement). Double isolation sonore. Un modèle aux lignes harmonieuses avec jeu de panneau 4 couleurs. Modèle WU482.



Imperial KitchenAid

799⁹⁹ ch.

4. Lave-vaisselle 4 cycles avec interruption de cycle en tout temps. Minuterie avance rapide, lampes témoins, distributeur de produits de rinçage, avec panneaux réversibles (4 couleurs). Modèle à encastrier KD1-21AC, blanc.

PLACE STE-FOY

653-9331

GALERIES CHAGNON

833-7744

GALERIES DE LA CAPITALE

627-5811



Credit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées.

EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

TREMBLEMENT DE TERRE AU QUÉBEC

Région de Québec

Un dernier tour d'horizon révèle peu de bris majeurs

Mis à part quelques édifices importants comme l'hippodrome de Québec ou l'école Wilbrod-Bhérier dont les dégâts ont été rapportés dans les éditions de fin de semaine, il ne semble pas que la rentrée du lundi matin ait permis de découvrir d'autres bris importants causés par le tremblement de terre de vendredi.

par CLAUDETTE SAMSON
LE SOLEIL

La Société immobilière de Québec, qui gère les édifices gouvernementaux, n'a relevé aucun bris majeur. Les vérifications, comme en bien d'autres endroits, ont d'ailleurs été effectuées dès la journée de samedi, a souligné, hier, M. Pierre-Louis Dufresne, agent d'information à la SIQ.

Tout au plus quelques fissures dans des murs non porteurs ont-elles été relevées, a-t-il dit. Au 31^e étage du Complexe G, des fissures déjà existantes se sont agrandies. Des systèmes d'alarme ont fonctionné sous le coup de la secousse en certains endroits, mais rien de plus, affirme M. Dufresne.

Les écoles

Contrairement à ce qui s'est passé dans la région de Montmagny, les écoles de la région immédiate de Québec ne semblent pas avoir gravement souffert du séisme.

À la Commission des écoles catholiques de Québec, seule l'école

Wilbrod-Bhérier a vu les gradins de sa piscine sérieusement endommagés. Autrement, a déclaré le directeur général adjoint Marc Desroches, de la poussière de plâtre, des tuiles de plafonds suspendus retrouvées sur les planchers, des fissures dans des murs non porteurs constituent la principale trace de la secousse.

Certains blocs de béton, dont les joints étaient fissurés, ont été retirés par mesure de sécurité. Ces blocs ne font toutefois pas partie de la structure.

Les ouvriers ont dû travailler une trentaine d'heures au cours de la fin de semaine, pour remédier au plus pressé. Aucune école n'a été fermée.

À la Commission scolaire des Découvreurs à Sainte-Foy, comme à la Commission scolaire Beauport, aucun dégât important n'a été signalé.

Sur la Rive-Sud, le responsable du service de l'équipement de la Commission scolaire Chutes-de-la-Chaudière, M. Jean-Guy Plante, n'a relevé aucun bris de structure. Encore là cependant, de nombreu-

ses fissures, et même des blocs de béton tombés, nécessiteront des réparations au cours des jours à venir.

Églises et structures routières

Du côté des églises, celle de Sainte-Thérèse-de-Lisieux a subi quelques dommages à son arche, la partie qui soutient le clocher. Bien que les dégâts paraissent minimes, un ingénieur en structure est venu, samedi, et de nouvelles expertises seront faites cette se-

maine. Pour l'heure, il n'est pas question de faire sonner les cloches, a expliqué la secrétaire, Mme Marie Morency.

Le ministère des Transports vérifiait pour sa part, hier, les structures routières les plus importantes, tel les viaducs. Le chef de district Fernand Laberge a déclaré au SOLEIL qu'aucun bris n'avait été remarqué (hier après-midi).

Par ailleurs, ni au bureau de

l'inspecteur général des institutions financières, secteur des assurances, ni dans les compagnies d'assurances contactées, hier, on ne notait de demande particulière reliée au tremblement de terre.

Bersimis 2

Hydro-Québec rapporte pour sa part que la centrale Bersimis 2, sur la Côte-Nord, a subi des dommages de l'ordre d'un million de dollars. Un certain nombre de dis-

joncteurs ont vu leur socle être déplacé par les secousses sismiques. Heureusement, les dommages ont été limités par le fait que les groupes turbines-alternateurs auxquels ils étaient reliés étaient inactifs.

Les équipes d'Hydro-Québec travaillent d'arrache-pied afin de remédier au problème pour faire face à la période de pointe qui se manifeste l'hiver.

Les retombées du séisme forcent la fermeture de la polyvalente de Montmagny

MONTMAGNY — « L'école construite sur le fleuve », comme la décrit son directeur Jean Rouleau, a été farouchement malmenée par le tremblement de terre de vendredi dernier.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Pour une deuxième journée consécutive, l'école polyvalente Louis-Jacques Casault, de Montmagny, est fermée aujourd'hui.

Le rapport des ingénieurs et des architectes qui ont examiné, hier, la gravité des dégâts n'étant pas encore été terminé, la direction de l'école et la Commission régionale Pascal-Taché ont convenu que pour la sécurité des 1,500 élèves, des enseignants et du personnel de l'institution, il valait mieux recommander à tout ce beau monde de prendre une autre journée de congé forcé.

Par contre, l'école primaire de Saint-Pierre de Montmagny a ouvert les portes ce matin à ses 113 élèves. Mise en quarantaine hier, la petite école a été fouillée de fond en comble par les autorités responsables de la Commission scolaire de Montmagny et elle ne constituerait pas une menace à la sécurité publique. Sans toutefois avoir en main le montant des dégâts causés par le séisme, le direc-

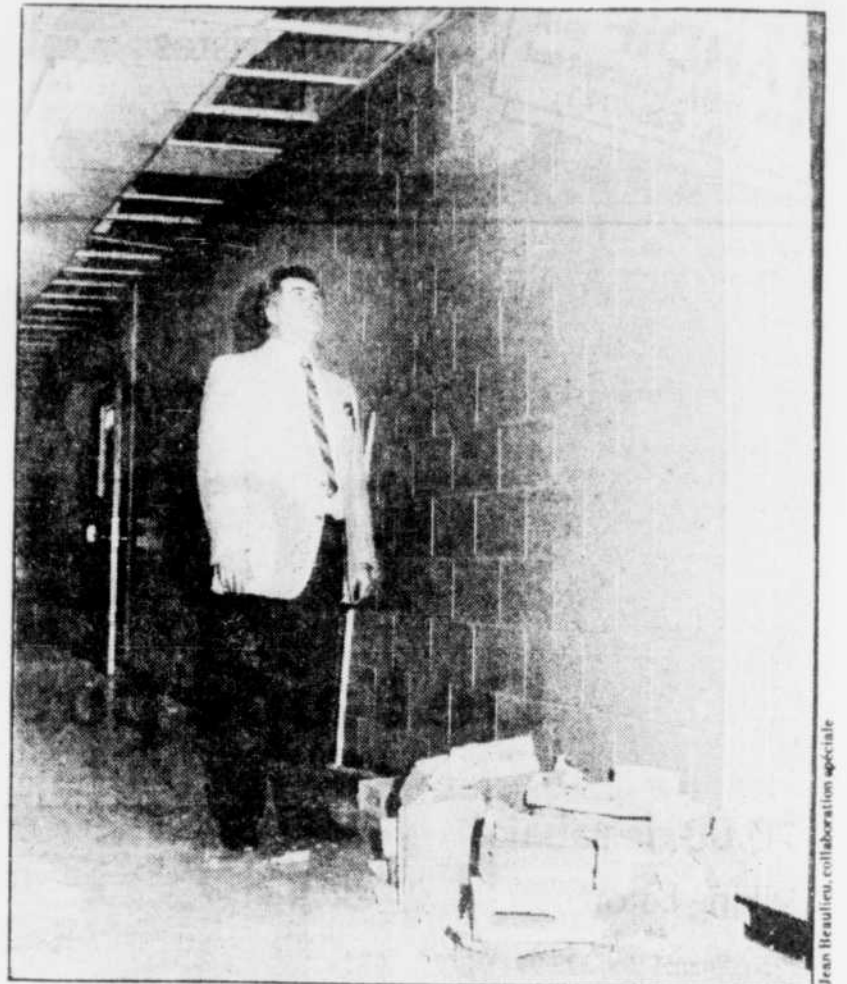
teur de l'école, M. Alain Michaud, dit que les ouvriers en auront pour une bonne semaine à colmater les fissures dans les murs.

Les murs valsaient

Hier matin, le passage du tremblement de terre était encore visible dans les corridors du 3^e étage de la polyvalente Louis-Jacques Casault. Des amoncellements de béton fracassé, des tuiles acoustiques défoncées, des murs lézardés. Le directeur de l'école, M. Jean Rouleau, a fait la tournée des lieux une dizaine de fois et il constate à chaque fois de nouvelles fissures et des cadres de porte qui ont visiblement « travaillé » sous le choc. A un moment donné, il donne une légère poussée à un mur qui branle subitement comme un pendule.

M. Rouleau n'arrive pas à chiffrer l'étendue des dommages. Les ingénieurs de la firme Roche sont à faire un diagnostic. Chose certaine, précise le directeur, les grands murs du gymnase où s'amusaient des joueurs de badminton, vendredi soir dernier vers 18h47, en ont pris pour leur rhume. On se pose d'ailleurs de sérieuses questions quant à leur résistance à la suite du séisme. Selon des témoins, ces murs de béton d'une hauteur de 25 pieds ont valsé périlleusement au plus fort de la secousse.

Même si l'événement lui donne encore des sueurs froides, M. Rouleau n'ose pas parler d'une catastrophe. « La structure de l'édifice n'a pas été abîmée. Ce sont les murs de béton qui servent de cloisons intérieures qui ont encaissé l'impact ». Si l'édifice, érigé en 1972, a été secoué comme un vulgaire pommier, c'est parce qu'il repose dans un sol très argileux, pas très loin des berges du Saint-Laurent, sur des pilotes de béton



M. Jean Beaulieu, directeur de la polyvalente Louis-Jacques Casault de Montmagny, a fait la tournée des lieux une dizaine de fois pour constater les dégâts.

pourtant enfoncés à plus de 100 pieds dans la terre. « Les structures d'acier ont roulé avec les coups du séisme. Pas le béton », explique le directeur qui se demande si l'on ne devra pas condamner temporairement certains locaux lors de la réouverture de l'école.

Un miracle

Si l'école polyvalente de Montmagny n'est pas devenue une hécatombe, c'est bien par miracle.

Il y avait pas moins de 200 personnes à l'intérieur lorsque la ter-

re s'est mise à bouger. Dans la palestine, la panique s'est emparée des jeunes gymnastes, âgées entre six et 12 ans, du club MagnyGym. Pendant ce temps, les membres de l'élite athlétique de l'école qui pratiquait les courses de fond dans les corridors du 3^e étage, sous l'œil de leur moniteur Richard Fradette, ont vu des blocs de béton de quatre pouces s'écrouler à quelques maigres centimètres de leur tête. M. Fradette, qui déambulait, hier, sur ces lieux sinistres pour la première fois depuis vendredi, en avait encore la chair de poule.

INOUI!

collège
AUDACIEUSES

Collège, des bottes de qualité supérieure. Un surprenant mélange d'audace, de style et de confort.

R2000
SUPER
CHAUDS

R2000, des bottes faites de cuir résistant qui bravent toutes les températures, qui se moquent du sel, de l'eau et du sable, et se nettoient facilement.

Chaussures G. Parent Inc.

Place des Quatre-Bourgeois
Ste-Foy 659-3216
Mail Centre-Ville
Québec 522-8975

Disponibles aussi chez
Adolphe Le Bottier —
802, St-Joseph Est 524-8786

Pour vous...

ou votre meilleur(e) ami(e),

la deuxième paire

est toujours

gratuite.

Examen de la vue
sur place par
des optométristes
Verres de contact
Lunettes

Oeil POUR Oeil, DEUX POUR UN!

QUÉBEC
Place Fleur de Lys
Tél.: 529-2141

SAINTÉ-FOY
Place de la Cité
Tél.: 654-1492

LÉVIS
85, Route Kennedy
Tél.: 833-1131

LUNETTERIE
NEW
LOOK

ÉGALEMENT À:
MONTRÉAL (5)
CHICOUTIMI
TROIS-RIVIÈRES*
SHERBROOKE*
D'ATINEAU*

*OUVERTURE PROCHAINE



Pollution au diesel

Un camion-remorque a perdu une bonne partie du contenu de son réservoir d'essence d'une soixantaine de gallons dans la rue, hier midi, à Québec, nécessitant l'intervention des équipes d'Environnement Canada et d'Urgence Environnement Québec, ainsi que de la voirie de Québec et des services de sécurité. L'accident s'est produit dans la rue Fleurie, derrière l'édifice du SOLEIL. Il semble que la valve du réservoir à essence du camion de location se soit brisée sur la chaîne de trottoir au moment où il sortait d'une cour. Des barrages de sable ont rapidement été érigés par le service de voirie, pour éviter que l'essence diesel ne se déverse dans les égouts. Un camion de Sanivan est venu récupérer l'essence par la suite.

La police arrête de présumés auteurs de vols dans les guichets automatiques

La police de Québec pourrait avoir mis un terme à la vague de vols qui sévit dans les guichets automatiques de la région.

En effet, trois jeunes hommes, dont un d'âge mineur, ont été appréhendés vers 21 h, dimanche, puis accusés hier de vols qualifiés, relativement à une série d'agressions survenues récemment dans six guichets automatiques de la ville. Carl Copeau, 23 ans, et Serge Lavallée, 18 ans, tous deux de Québec, ont été amenés devant le juge. Les suspects ont notamment dévalisé des clients des caisses populaires Saint-Malo (deux fois) et de la rue Saint-Jean ainsi que de la Banque Nationale (deux fois), sis dans la rue des Frables. Quant à leur complice, il

a été référé au Tribunal de la jeunesse.

Par ailleurs, une femme de 36 ans, Michelle Delisle, de Québec, vient d'être accusée d'une tentative de vol, à la suite d'une agression commise jeudi dernier, au guichet de la Banque Royale du Mail centre-ville. Depuis la mi-novembre, pas moins d'une dizaine de vols se sont produits dans ces points de services. On croit que la publicité faite par les médias ait pu déclencher un effet d'entraînement, ce type de méfaits ne se produisant ordinairement que cinq à six fois par année.

Ancienne-Lorette: trois blessés dans un incendie

Un père de l'Ancienne-Lorette a dû faire sortir en toute hâte ses quatre enfants de la maison familiale aux petites heures, hier matin, pour échapper à l'incendie qui ravageait les lieux. Le groupe a trouvé refuge chez un voisin.

aurait été causé par un poêle à bois situé au sous-sol.

M. Charles-Aimé Tremblay, du 1489, Guévremont, a été gravement brûlé aux bras et aux jambes; deux de ses enfants ont été brûlés légèrement. M. Tremblay a été transporté d'urgence au Centre des grands brûlés de l'hôpital du Saint-Sacrement. En fin de journée, hier, son état n'était plus considéré comme grave.

C'est l'un des enfants, âgé de 13 ans, et qui, lui, a pu fuir sain et sauf, qui a donné l'alerte. Selon les premières constatations, le feu



YVES BUSSIÈRÈS
conseiller

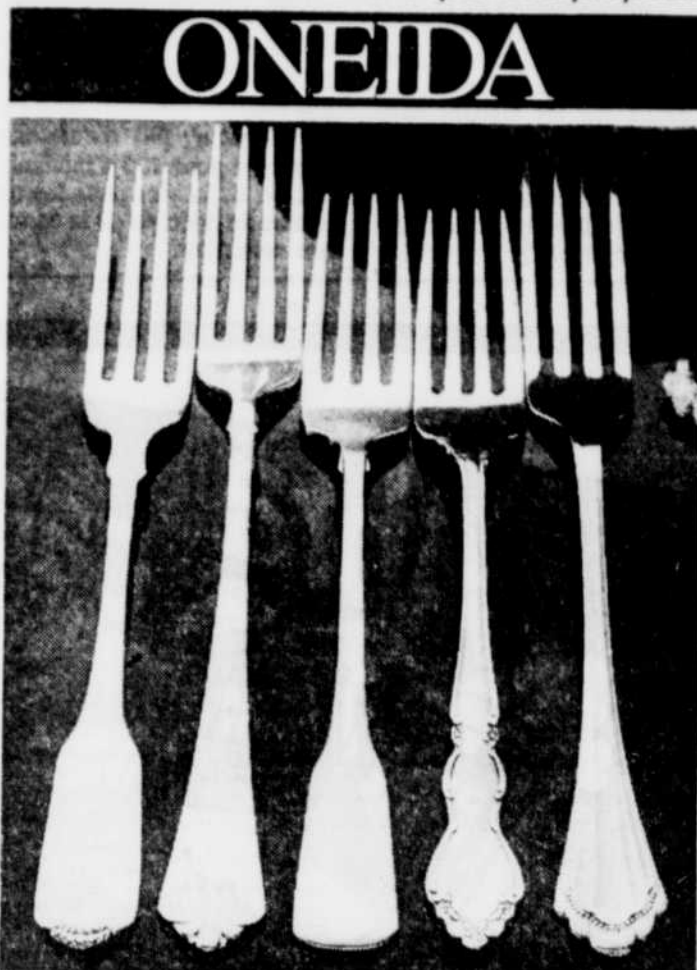
Le spécialiste des
4 roues directionnelles

Venez le rencontrer
chez



2000, boul. Charest Ouest, Québec
687-2525

ARGENT
ACIER INOXYDABLE 18/8 ou
ACIER INOXYDABLE 18/8 ET DÉCORATION OR 24 ct
Voici le choix de coutellerie que vous propose



Le moment est tout désigné pour acheter, avant les Fêtes, le modèle désiré, le choix étant à son meilleur et les prix réduits jusqu'à **55%**

Le plus beau choix de
VAISSELLE • VERRERIE • COUTELLERIE
à des prix des plus compétitifs

Ouvert de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi

Renaud & cie
82, rue Saint-Paul
692-0144

Série de méfaits élucidés à Chutes-aux-Outardes

La Sûreté du Québec de Baie-Comeau vient de porter un dur coup aux opérations d'un groupe de délinquants âgés de 14 à 18 ans, à Chutes-aux-Outardes, reliés à une série de vols et d'incendies survenus entre les mois de janvier et octobre dans cette municipalité.

L'arrestation de sept mineurs et de deux jeunes d'âge majeur a permis à la police d'élucider 30 des 78 dossiers ouverts à Chutes-aux-Outardes en matière de vols avec effraction dans des commerces, des maisons, des véhicules. L'incendie suspect survenu en juillet au centre de loisirs de la ville a également été résolu, de même que plusieurs vols de véhicules. Les suspects ne sont reliés à aucun réseau.

Cette année, Chutes-aux-Outardes avait à son compte près de la moitié des 165 dossiers criminels relevés sur le territoire de la SQ.

Cette nuit, faites un bon investissement.

Gens d'affaires, profitez d'un séjour de grand confort, petit déjeuner continental inclus, à seulement 89\$* la nuit, occupation simple ou double.

Un conseil: réservez dès maintenant! (hors disponibilité, jusqu'au 5 mars 1989)

120, rue Sherbrooke O. Montréal, H3A 1B1
Tel. (514) 842-6111 - Fax. (514) 842-9381 - 1-800-HOLIDAY

● ARGENTERIE ● CUIVRE
● MIROIR ● CHAUDRONS
● RÉPARATIONS
● ÉTAMAGE ● POLISSAGE
HC HÔPITAL DE CHAUDRONS
QUÉBEC ENR. 687-2559

LA DIFFÉRENCE SAUTE AUX YEUX...



...Par le choix exceptionnel de montures dont les plus grandes marques internationales, la qualité du service et la minutie dans la fabrication et l'ajustement de vos lunettes.

En présentant cette annonce à l'une de nos succursales, vous obtiendrez un rabais de

50%

sur la monture de votre choix à l'achat d'une paire de lunettes complète (verres et monture) au prix régulier.

VALABLE JUSQU'AU
30 NOVEMBRE 1988
23 DÉCEMBRE

- VERRÉS DE CONTACT
- RÉGULIERS
- PROLONGÉS
- JETABLES

Jacques Langlois
opticien

HAUTE-VILLE • L'Hôtel-Dieu de Québec • 691-5086 •
LIMOILOU • 455, 3e Avenue • 593-6690 •
SAINTE-FOY • 1113, route de l'Église • 659-3616 •

Tout autre rabais ou bon d'achat ne peut être ajouté à cette offre.

Zabé Jeans présente MITSOU

en spectacle à **PLACE FLEUR DE LYS**
le vendredi 2 déc. à 19 h et
le sam. 3 déc. à 14 h

Participez au concours UNE SOIRÉE AVEC MITSOU

2 personnes souperont en compagnie de Mitsou au restaurant La Trattoria Sant'Angelo (départ en limousine).

Pour participer, remplissez le coupon ci-joint et déposez-le chez Zabé Jeans à Place Fleur de Lys. Le tirage aura lieu le 1er déc. sur les ondes de CHIK 99.

Une collaboration.

Zabé Jeans **CHIK 99** **LESOLEIL**

Concours UNE SOIRÉE AVEC MITSOU

NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____ CODE POSTAL: _____
NO. TEL: _____

SAQ : les négociations sur les clauses salariales vont bon train

Les négociations se poursuivent de façon intensive entre la Société des alcools du Québec (SAQ) et le syndicat des 3,000 employés de magasins et de bureau.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Hier, des porte-parole de la SAQ ont précisé au SOLEIL que des séances de négociation étaient prévues jusqu'à jeudi. « Les négociations sur les clauses salariales vont bon train », a indiqué M. Marc Leclerc. Il a toutefois refusé de préciser qu'elles étaient les offres salariales proposées par la SAQ.

Interrogé récemment par LE SOLEIL, le président du syndicat, M. Ronald Asselin se montrait peu optimiste. Le syndicat des employés de magasins et de bureau réclame une augmentation salariale annuelle de 8 pour 100 (4 pour 100 d'enrichissement et 4 pour 100 d'indexation au coût de la vie) pour les trois années de la durée de la convention collective.

Or, lors de récents règlements, la SAQ a accordé des augmentations de salaire de l'ordre de 3,5 et 4,8 pour 100 à ses employés d'entrepôts, ses techniciens et ses professionnels.

M. Asselin estime toutefois que les employés de magasins et de bureau de la SAQ ne sont pas surpayés. Le salaire moyen est de \$400 pour 38 heures de travail. De plus, selon M. Asselin, il existe un écart salarial de 20 pour 100 entre les travailleurs de la SAQ et leurs confrères de l'Ontario.

D'ici la fin de la semaine, le

syndicat prévoit faire rapport des négociations à ses 3,000 membres. La semaine dernière, M. Asselin soutenait toujours que les informations pourraient être fournies lors d'une journée d'étude tenue au début de décembre. À ce moment, les syndiqués pourraient prendre un vote de grève.

À la mi-novembre, les parties se sont entendues sur les clauses normatives. La convention collective des employés de magasins et de bureau est échue depuis le 31 décembre 1987.

Les professionnels de l'État haussent leur cotisation syndicale de 15% en vue des négociations

Les membres du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) ont décidé de se donner des armes avant d'entreprendre leurs prochaines négociations avec l'État-employeur.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

En effet, c'est dans une proportion de 75,2 pour 100 que les syndiqués ont accepté de hausser de 15 pour 100 leur cotisation syndicale en vue de la préparation de leurs négociations.

Ce vote sur la hausse de la cotisation s'est fait au cours d'une tournée provinciale du 7 au 25 novembre.

« C'est un message sans équivoque que les membres du plus important groupe de professionnelles et professionnels syndiqués au Québec envoient au président du Conseil du trésor, M. Daniel Johnson, en vue de la prochaine négociation », a déclaré le président du SPGQ, M. Daniel Giroux, en commentant ces résultats positifs.

Selon M. Giroux, les membres du syndicat, en endossant cette proposition, font la démonstration convaincante et enthousiaste qu'ils tiennent à une négociation qui rétablira leur rémunération à des niveaux comparables à ce qui se paie ailleurs.

La négociation

Le SPGQ est un des syndicats qui a accepté, à la demande du Conseil du trésor, de prolonger d'un an sa convention collective.

Mais les dirigeants syndicaux

seront prêts à reprendre les négociations dès le mois de mars prochain en déposant leurs demandes sur les clauses normatives.

Le SPGQ n'aura donc que quelques mois de retard sur les autres syndicats qui avaient refusé l'offre de prolongation.

Pour le président Giroux, le dossier salarial constituera une priorité majeure lors de ces négociations. « Depuis 1982, a-t-il dit, nous avons subi une perte de 25 pour 100 du pouvoir d'achat, tandis qu'un écart de 36 pour 100 s'est creusé en notre défaveur par rapport à l'accroissement de la richesse collective (produit intérieur brut). »

Il a, de plus, souligné que leurs collègues professionnels du gouvernement fédéral, de l'Ontario ou du secteur privé bénéficient de salaires plus élevés pouvant aller de \$10,000 à \$15,000.

Enfin, pour le président du SPGQ, la décision très majoritaire des membres, concernant la hausse de la cotisation, démontre la nouvelle cohésion qui se fait jour au sein du syndicat. « Il s'agit là d'une volonté partagée par l'ensemble des 10,000 membres de se doter des ressources financières nécessaires avant de s'engager dans cette négociation charnière pour le plus important groupe d'experts-conseils au Québec », a ajouté M. Giroux.

Abra cadabra

Pouvoir cachant au maximum!

En vente Monocouche China White
Offert sans supplément dans toutes les teintes pastel du sélecteur CROWN DÉCOR.

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 6 DÉCEMBRE

de la magie blanche!

CROWN DIAMOND

<p>Émail d'intérieur au latex veloute Super blanc (01-501)</p> <p>25 88\$* ou moins les 4 litres</p>	<p>Émail porcelaine semi-lustre d'intérieur Super blanc (01-404)</p> <p>26 88\$* ou moins les 4 litres</p>	<p>Émail porcelaine d'intérieur ultra-brillant Super blanc (01-406)</p> <p>28 48\$* ou moins les 4 litres</p>
---	---	--



COLORIZER

Vos couleurs créées par ordinateur, sur mesure pour votre décor!

Venez en faire l'expérience!

CANAC-MARQUIS GRENIER

...en toute confiance

- 1200, 80^e rue Est
Charlesbourg (Québec) 628-0450
- 2190, 3^e rue
Saint-Romuald (Québec) 839-0621
- 25, rue Marie-de-l'Incarnation
Québec (Québec) 687-3620
- 947, avenue Royale
Beauport (Québec) 667-1724

VERRES DE CONTACT

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD

Gaetan Richard, MD
FRCS(C)

1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St. Sacrement

683-4450

SABOTS DE FREIN POUR CAMION ET PIÈCES

FREINS SPECIALITES LITEE D'AUTO et camion

Québec: (418) 626-5276 / Sainte-Foy: (418) 872-3751
1-800-463-4394 / FAX: (418) 626-7843

Maintenant à Chicoutimi au 1368, boul. du Royaume ouest. Tél. (418) 696-3330

Pensez-y tôt! ho! ho!



Fini les soubresauts du traîneau, les caprices de Dame Nature et les atterrissages périlleux. Cette année, le Père Noël se déplace en tout confort: il voyage avec VIA Rail[®]. Et en se procurant ses billets à l'avance, il évite les cohues de dernière minute et les déceptions.

À l'approche des Fêtes, VIA vous invite à suivre son exemple. En cette période de retrouvailles, le train devient le moyen de déplacement privilégié

pour des milliers de familles d'un bout à l'autre du pays. *Acbez donc vos billets au plus tôt et partez l'esprit tranquille.* VIA vous propose des tarifs pour tous les budgets et un éventail d'horaires pratiques. Notre personnel courtois se fera d'ailleurs un plaisir de vous aider.

Pour renseignements ou réservations, communiquez avec votre agence de voyages ou VIA Rail au 692-3940. Joyeuses Fêtes!

VIA^{MD}

Allez-y en train. C'est sans pareil.[™]

® Marque déposée de VIA Rail Canada Inc.
™ Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc.



LE CENTRE **ZENITH** data systems
PAR EXCELLENCE

PROMOTION SPECIALE FIN 88

L'ORDINATEUR PORTATIF SUPERSPORT
Modèle 20 MB

PRIX SPÉCIAL 3 495 \$

ORDINATEUR PORTATIF SÉRIE Z-180
Processeur 80C88
640 K RAM 8 MHz
2 lecteurs 3.5" 720 K
Sortie RGB PAR/RS-232
Affichage LCD
Batterie interne

Quantité limitée **1 995\$**

Centre d'ordinateurs MICRO SELECT inc.

2793, boul. Laurier Sainte-Foy 659-7000
1415, boul. Charest Ouest Québec 527-9000

Association conservatrice de Chambly

Pratiques qualifiées d'irrégulières

MONTREAL — Un ex-président de l'Association conservatrice de Chambly a qualifié « d'irrégulières tout au moins », hier, les pratiques administratives de cet organisme.

M. Jean-Louis Bouthillette, qui a été président de juillet 1987 à février 1988, a déclaré qu'il n'était donc pas surpris de l'enquête faite par la police dans les affaires du député de Chambly, M. Richard Grisé.

À l'emploi de la Banque Nationale, M. Bouthillette a signalé qu'il a livré des « luttes importantes » avec M. Grisé et des membres de son entourage sur la façon dont les livres de l'association étaient tenus.

M. Bouthillette, qui n'est plus membre du Parti progressiste-conservateur, a raconté, par exemple, qu'il a essayé de savoir ce qu'il était advenu de l'argent recueilli au cours d'un tournoi de golf, en 1987. On lui a répondu de « se mêler de ses affaires ».

« J'ai toujours pensé que mon patron n'était pas M. Grisé, mais les membres de l'association », a dit M. Bouthillette.

Perquisitions

La GRC, a confirmé que des perquisitions ont été effectuées au bureau de comté de M. Grisé, le

entre M. Grisé et l'entrepreneur Joseph Hamelin, qui a été président de l'Association conservatrice de Chambly en 1985-86.

Une perquisition policière a été faite au bureau de M. Hamelin, la semaine dernière, et 10 boîtes de documents ont été saisies.

M. Grisé, qui a été réélu pour un second mandat le 21 novembre dernier, présidait le comité des Communes sur le développement

régional. Il était, de plus, secrétaire parlementaire du vice-premier ministre, M. Don Mazankowski. Vendredi, il a démissionné du caucus conservateur en attendant les événements.

Le quotidien montréalais The Gazette a prétendu, au cours du week-end, que la GRC voulait savoir ce qui était arrivé de subventions pour création d'emplois concernant Les Entreprises Mirabel, la compagnie de M. Hamelin.

22 novembre, et à son bureau des édifices parlementaires, le 24 novembre.

La GRC cherche à déterminer à quelles fins a servi l'argent recueilli dans la circonscription.

La GRC voudrait également connaître les liens qui existaient

Le jugement de la Cour suprême sur la loi 101 se fera attendre

OTTAWA — Ce n'est finalement pas jeudi que sera rendu le jugement de la Cour suprême sur la constitutionnalité de la Loi 101 au chapitre de la langue d'affichage au Québec.

Cette cause n'est effectivement pas sur la liste des jugements à être rendus par le plus haut tribunal du pays cette semaine. Même si cette liste peut être sujette à certaines modifications, il semble être très rare que ce soit le cas.

Au greffe de la Cour suprême,

on indiquait hier que les seuls renseignements disponibles concernant les jugements sont fournis dans les jours qui précèdent immédiatement ceux-ci. L'annonce du jugement est normalement faite au plus tôt une semaine avant, les jugements étant normalement rendus publics les jeudis. Aucune annonce officielle n'a encore été

faite pour ce qui est de la loi 101.

Le congé de la période des Fêtes à la Cour suprême n'est quant à lui valable que pour ce qui est des audiences, soit les appels ou les requêtes d'appel. Ainsi il n'y aura pas d'auditions entre le 16 décembre et le 23 janvier. Des jugements sur des causes déjà entendues pourraient cependant être rendus pendant cette période, ce qui pourrait par exemple être le cas pour la cause concernant l'affichage au Québec.



Pierre CHAMPAGNE

On double le patronage

Même de rien, par un tout petit paragraphe publié récemment dans la Gazette officielle, le gouvernement Bourassa vient de doubler les montants disponibles pour le patronage, à partir du premier décembre prochain. Donc, ça débute après-demain.

Le petit paragraphe en question a été publié le 16 novembre, en page 5611 de la Gazette officielle du Québec. Il se lit comme suit: le règlement sur la promesse et l'octroi de subventions est modifié, par le remplacement, à la fin du paragraphe b, de l'article 3, du montant de « \$5,000 » par le suivant: « \$10,000 ».

Cette modification au Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions paraît bien anodine mais, en réalité, c'est une mesure qui vient augmenter la marge discrétionnaire de chacun des ministres en ce qui concerne le versement des subventions SANS PASSER PAR UNE AUTORISATION PRÉALABLE DU CONSEIL DU TRÉSOR. Ainsi, à partir du premier décembre, chaque ministre pourra utiliser ce « bon patronage » pour une somme maximale de \$10,000. Ce sera sûrement très intéressant dans la perspective d'élections générales au printemps.

Aucun gagnant de la région

Le ministère du Tourisme a dévoilé, il y a quelques jours, le nom des six gagnants du volet été-automne 88 du Concours de photos vacances au Québec. Aucun des six gagnants n'est originaire de la région de Québec, ni même de l'Est du Québec, de la Gaspésie, de la Côte-Nord ou du Lac-St-Jean. Le concours a été lancé en avril dernier à l'occasion du Salon Vacances Québec.

Les six photographies gagnantes ont été choisies parmi plus de 1,600 soumises au concours par des photographes amateurs venant de différentes régions du Québec et quelques-unes des États-Unis et de la France.

Ces six gagnants recevront chacun des prix d'une valeur totale de \$1,000 en marchandises et services.

Le ministère du Tourisme invite maintenant les photographes amateurs à participer au volet hiver du concours « Photos Vacances Québec », qui se déroule jusqu'au 30 mars 89.

Espérons que, cette fois, les photographes amateurs de la région participeront davantage. Les intéressés auront plus d'informations en téléphonant au 1-800-361-5405.

Sauf que si le concours est lancé à Montréal, que les photographes gagnantes sont présentées à Montréal, que les juges sont de Montréal et qu'il faut téléphoner à Montréal pour avoir des informations, il ne faut pas se surprendre que les gagnants soient tous... de Montréal.

Centraide au fédéral

Récemment, Gérard Turbide, président de la campagne de souscription de Centraide pour la fonction publique du Canada, remettait au vice-président de la campagne Centraide 1988 un cheque de \$163,700.98 représentant la contribution des 7,366 fonctionnaires de la région 03 (Québec).

En souscrivant à la source un minimum d'un dollar par semaine, tout fonctionnaire devenait automatiquement éligible au tirage d'un fonds d'investissement de \$2,500 offert par André Dion, le président des Services Financiers Capitale.

C'est un technicien à l'aéroport de Roberval, Jean-Guy Bolduc, qui a mérité ce prix.

Jean Lambert à la Régie des rentes

Le gouvernement du Québec a nommé, récemment, Jean Lambert, vice-président de la Régie des rentes du Québec. M. Lambert, qui accepte d'agir à titre exclusif et à temps plein, reçoit un salaire de \$77,500 qui sera révisé, certainement à la hausse, le 1er juillet 1989. Par ailleurs, la Régie remboursera à M. Lambert, sur présentation de pièces justificatives, les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions, jusqu'à concurrence d'un montant annuel de \$840. C'est un bon salaire mais ce n'est surtout pas ce que l'on peut appeler un « gros » compte de dépenses. Ou voulez-vous qu'un vice-président aille souper avec \$840 par année?

Le bingo de Noël

Seulement 200 personnes pourront participer au Bingo de Noël du 5e Groupe Brigade du Canada qui se tiendra dans le mess des officiers, le samedi 3 décembre. Plus de \$2,000 seront distribués en prix de présence (buches de Noël, dindes, jambons, bouteilles de vin, etc). Ça ne coûte qu'un dollar pour les membres et deux dollars pour les non-membres.

La Jacques-Cartier

Vous aimez la vallée de la Jacques-Cartier? Alors je vous invite à visiter, au rez-de-chaussée du Complexe G, les oeuvres d'une quarantaine d'artistes qui ont peint la vallée de la Jacques-Cartier. L'exposition, qui a débuté le 24 novembre, se poursuit jusqu'au 7 décembre.

Remboursement d'impôt anticipé

C'est cet après-midi (mardi) après la période de questions, en la salle 123 de l'édifice Pamphile-Lemay, que le ministre du Revenu du Québec, Yves Séguin, présentera à la presse le nouveau formulaire de déclaration de revenus 1988 et lèvera le voile sur un nouveau programme de remboursement anticipé. Ce dernier est destiné à accélérer encore plus les remboursements d'impôt des contribuables et sera offert de pair avec le programme de remboursement accéléré mis au point l'année dernière.

Note au ministre: Vous savez, monsieur le ministre, ce n'est pas d'être remboursé plus rapidement qui m'intéresse, c'est d'en payer moins, tout simplement.

Vérités et sourires...

Le mot du jour vient de Alexandre Sanguinetti: « L'avenir appartient aux imbéciles organisés. Ceux-ci l'emporteront toujours sur les intelligences inorganisées. »

...La saison pour économiser!

EOS 850
Appareil 35mm avec mise au point automatique. Une exposition automatique ultra-sensible règle la vitesse d'obturation et l'ouverture du diaphragme pour un maximum de résultats. 4 modes d'exposition. Rechargement et rebobinage automatiques du film.

369⁹⁹ Boîtier

ÉPARGNEZ 50\$

ZOOM 70 PENTAX
L'appareil tout-automatique avec puissant objectif Zoom 35-70! Cet appareil-photo 35mm est entièrement automatique: mise au point, exposition, embobinage et rebobinage, zoom, flash et chargement! Son zoom électrique assure un balayage continu, passant du grand angle au téléobjectif!

329⁹⁹

SURE SHOT PRIMA
Appareil-photo 35mm entièrement automatique. Rechargement, embobinage et rebobinage automatiques. Contrôle à distance, flash intégré et viseur à mi-corps pour vue en plongée. Pile au lithium incluse.

249⁹⁹

RABAIS DE 25%

pendant un an sur vos photos couleur sur l'achat d'un appareil-photo 35mm avec étui! (Détails en magasin)

PENTAX APPAREIL 35mm SLR K1000
Posemètre relié à l'objectif et mise au point par stigmométrie. Levier pour avancement rapide du film et réglage automatique de l'exposition.

179⁹⁹

SAMURAI L'APPAREIL DOUBLE 35
Un objectif zoom intégré 3X qui prend des photos grand angle ou à distance automatiquement. Il est entièrement automatique et offre EN PLUS un tout nouveau système révolutionnaire qui vous permet d'obtenir DEUX FOIS PLUS DE PHOTOS avec chaque rouleau de film et il imprime la date sur chacune de vos photos!

499⁹⁹ PRIX DE VENTE APRÈS RABAIS: 429.99\$

FILM COULEUR ASTRAL SUPER HD 135-36 poses (100 ASA)

3/9⁹⁹

219⁹⁹ Boîtier

49⁹⁹ l'ens.

astral PHOTO

VOTRE IMAGE DE PRESTIGE

ADRESSES DES SUCCURSALES:

- PLACE FLEUR DE LYS 529-2541
- GALERIES CHAGNON 833-0848
- PLACE LAURIER 653-6089
- PLACE QUÉBEC 529-8238
- GALERIES DE LA CAPITALE 627-5857

LE MONDE

Yitzhak Shamir propose la Défense et les Affaires étrangères au Parti travailliste

JÉRUSALEM (AFP, Reuter, AP) — Les dirigeants du Likoud ont satisfait hier les demandes de leurs rivaux travaillistes en leur proposant les deux ministères importants qu'ils réclamaient pour participer à un nouveau gouvernement d'unité nationale.

Le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, a proposé hier au Parti travailliste les ministères de la Défense et des Affaires étrangères.

Le bureau du Parti travailliste décidera demain s'il va donner suite ou non à ces propositions, a-t-on appris à la télévision israélienne.

Au cours d'un entretien qui a duré un peu moins d'une heure avec le chef du Parti travailliste, M. Shimon Peres, en présence du ministre sans portefeuille Moshé Arens (Likoud) et du ministre de la Défense Yitzhak Rabin (travailliste), le premier ministre a également accédé à la demande des travaillistes concernant la parité entre les deux grands blocs au sein d'un cabinet restreint, qui ne pourra cependant trancher que

sur les questions politiques, a-t-on indiqué de même source.

Toujours selon la télévision, le Likoud exige d'avoir un ministre de plus que les travaillistes afin que les opinions de son parti puissent l'emporter en cas de désaccord entre les deux blocs.

Enfin, les responsables des deux grandes formations semblent être d'accord pour qu'il n'y ait pas de rotation à la tête du gouvernement que dirigerait pendant quatre ans M. Shamir.

« J'espère que les négociations avec les travaillistes se dérouleront sans délai », a déclaré à la presse M. Shamir après la réunion.

Côté travailliste, M. Peres a affirmé: « Nous allons apporter les propositions du Likoud sans aucune recommandation devant le secrétaire du parti. C'est l'organe

qui est habilité à décider si nous devons commencer des négociations », a-t-il ajouté.

Les deux grandes formations politiques israéliennes avaient fait presque jeu égal lors des dernières élections du 1er novembre, le Likoud totalisant 40 sièges et le Parti travailliste 39, sur un total de 120 au Parlement, la Knesset.

Influence américaine

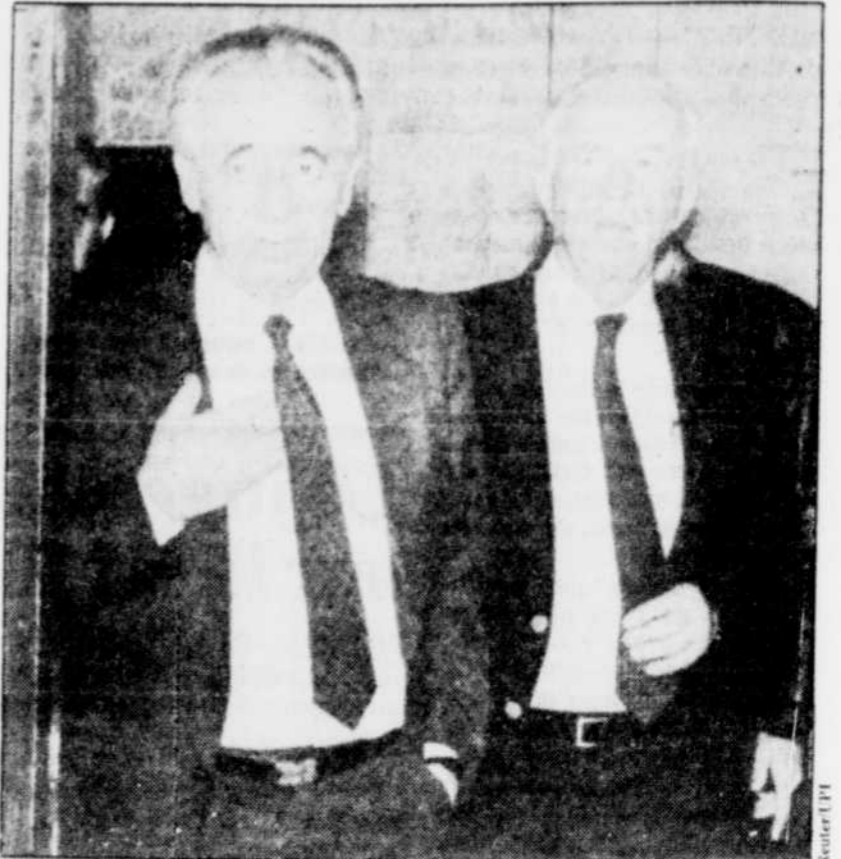
Cependant, dans le même temps, le Likoud continue de négocier avec les partis religieux. Le ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Ariel Sharon, partisan d'un gouvernement sans les travaillistes, a reçu hier les principaux responsables religieux afin de résoudre l'épineux problème de la distribution des portefeuilles entre ces partis.

Ces démarches ont cependant été critiquées par la communauté juive américaine, hostile aux exi-

gences des religieux ultra-orthodoxes qui réclament notamment une modification de la loi de retour qui accorde présentement la citoyenneté israélienne à tous les juifs convertis à l'étranger.

La campagne des Juifs américains, qui pourrait être à l'origine de la nouvelle offre faite par le Likoud au Parti travailliste, s'est poursuivie hier sous forme d'une manifestation de quelque 300 femmes venues du monde entier qui se sont rassemblées sous les fenêtres de la présidence du conseil.

Le président du conseil a également reçu la visite du président de la Conférence des présidents des principales organisations juives américaines, Morris Abram, qui lui a demandé de ne pas céder aux ultra-religieux, qui font de l'amendement de la loi de retour le prix de leur participation à un gouvernement de coalition.



Shimon Peres et Yitzhak Rabin sortant d'une réunion avec le premier ministre désigné Yitzhak Shamir.

Les USA iraient entendre Arafat à Genève

WASHINGTON (AFP, Reuter, PC) - Les États-Unis ont annoncé hier qu'ils participeraient à un débat sur la question palestinienne à Genève, après avoir refusé un visa au chef de l'OLP Yasser Arafat, parce qu'ils restaient engagés dans le processus de paix au Moyen-Orient.

« Nous faisons partie des Nations unies et nous prendrons part à tout débat où il ait lieu », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Marlin Fitzwater.

Au département d'Etat, le porte-parole, M. Charles Redman, a déclaré qu'il n'était « pas nécessaire » de transférer la session de l'Assemblée générale à Genève, comme s'apprête à le demander le groupe des pays arabes à l'ONU pour que M. Arafat puisse y parti-

ciper. « Il y a des porte-parole de l'OLP capables d'exposer librement leurs positions à New York. Nous n'y voyons pas d'objection », a-t-il dit.

Cependant, bien que les États-Unis ne soient « pas favorables » au transfert à Genève, « nous ne nous y opposons pas », a déclaré M. Redman.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a rappelé que l'OLP devait reconnaître les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité et dénoncer le terrorisme. « Cela ne s'est pas produit », a-t-il déclaré.

Quant au refus de laisser venir M. Arafat à New York, « la décision est ferme, définitive, le secrétaire d'Etat (George Shultz) s'y tient », a ajouté le porte-parole.

Appel d'offres. Société canadienne d'hypothèques et de logement, Canada Mortgage and Housing Corporation, Société d'habitation du Québec. PROJET NUMÉRO 03024-003. La Société d'habitation du Québec demande des soumissions pour les travaux de construction d'un ensemble d'habitation comprenant douze (12) logements dans la municipalité de Saint-Constant, circonscription électorale de Châteauguay, selon un contrat à forfait et comportant un bâtiment de trois étages à charpente de bois. La durée maximale des travaux sera de vingt-quatre (24) semaines.

Appel d'offres. Société canadienne d'hypothèques et de logement, Canada Mortgage and Housing Corporation, Société d'habitation du Québec. PROJET No: 03050-555-02-94420-019. LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC demande des soumissions pour les travaux de construction d'un ensemble d'habitation comprenant douze (12) logements pour familles dans la municipalité de JONQUIÈRE, circonscription électorale de JONQUIÈRE, selon un contrat à forfait et comportant: un (1) bâtiment de trois (3) niveaux, ossature de bois, dalle sur sol.

Transports Québec. APPEL D'OFFRES. Vente d'immeuble par voie de soumissions publiques. Le ministère des Transports offre en vente par voie de soumissions publiques l'immeuble suivant: AVIS DE PROLONGATION DOSSIER: no 9-84-02198-6. Un terrain vacant portant les numéros des lots P-164-A et P-164-B du cadastre officiel de la paroisse de St-Félix-du-Cap-Rouge et les numéros des lots P-250, P-372 et P-372-1 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Foy, situé dans la municipalité de Sainte-Foy et ayant une superficie de 75 810,1 mètres carrés. La valeur est estimée à 1 600 000\$.

Canada Québec. Hydro-Québec. APPELS D'OFFRES pour 14 h heure locale.

Table with 3 columns: BCR 80064 F (Location pour 36 mois de deux (2) unités de contrôle pour ordinateur IBM 4381-Q13), BCZ 80365 F (Fourniture de garniture de câbles pour entretoises-amortisseurs), FLR 86452 F (237,3 mètres de pieux-caissons).

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant: HYDRO-QUÉBEC GROUPE EXPLOITATION Direction Approvisionnement et de l'exploitation Service Achats, Contrats et Surplus d'actif 8181 av. de l'Esplanade 3e étage Montréal (Québec) H2P 2R5

appel d'offres. Gouvernement du Québec. Ministère des Approvisionnements et Services. Direction générale des Approvisionnements. Table with 3 columns: Projet (8319, 8324, 8327, 8359, 8360), Description, Livraison.

Société québécoise d'assainissement des eaux. Travaux dans la ville de Maniwaki. Comte de Gatineau. Appel d'offres no: 362-3-01-41-05. Partie "A" - Travaux d'assainissement. Fourniture et pose de conduites d'égoûts (200 à 450 mm), de regards, d'un régulateur de débit et autres travaux connexes.

Fitzwater reste à la Maison-Blanche

Bush et Robert Dole font la paix

WASHINGTON (d'après AFP) — Le président-élu George Bush et le sénateur Bob Dole, son rival républicain malheureux dans la course à la Maison-Blanche, ont enterré, hier, la hache de guerre, affirmant qu'ils devaient oeuvrer ensemble notamment pour réduire l'énorme déficit budgétaire américain.

« Les élections sont finies. Je suis fier du président-élu. Nous allons travailler ensemble. Nous avons beaucoup à faire (...) », a déclaré M. Dole, sénateur du Kansas et chef de la minorité républicaine au Sénat, à l'occasion d'un déjeuner avec M. Bush.

« Il faut regarder vers l'avenir », a affirmé M. Bush, soulignant son intention de travailler tant avec les républicains que les démocrates au Congrès.

M. Dole, l'un des hommes politiques américains les plus influents qui a longtemps été surnommé « l'homme à la hachette » en raison de ses déclarations acerbes, est un rival de longue date de M. Bush et les deux

hommes n'ont, de notoriété publique, guère de sympathie l'un pour l'autre.

MM. Dole et Bush ne s'étaient guère ménagés pendant la campagne, M. Dole ayant notamment accusé son adversaire de répandre des « mensonges » à son propos.

Le sénateur du Kansas, qui visait la vice-présidence après avoir été sévèrement battu par M. Bush, avait d'autre part eu du mal à digérer que l'un de ses collègues peu expérimenté, M. Dan Quayle, ait été choisi à sa place.

« C'est le passé », a assuré M. Dole, alors que le président-élu, souriant, a souligné qu'il n'avait aucun problème avec le sénateur du Kansas.

Fitzwater reste

M. Bush a par ailleurs annoncé hier qu'il maintiendra dans ses fonctions l'actuel porte-parole de la Maison-Blanche Marlin Fitzwater après son investiture le 20 janvier prochain.

M. Fitzwater, 46 ans, avait été le porte-parole de M. Bush avant d'être appelé en 1986 à la Maison-Blanche où il avait remplacé Larry Speakes après la démission de ce dernier. « Je pense qu'il est le meilleur », a dit de lui le vice-président en annonçant la nouvelle dans la salle de presse de la présidence.

La principale porte-parole de l'équipe de transition du président-élu, Sheila Tate, avait fait savoir vendredi qu'elle ne désirait pas devenir la secrétaire de presse de la présidence. Elle était jusque-là considérée comme ayant de bonnes chances de devenir la première femme à occuper ce poste.

M. Fitzwater était cependant en bonne place pour demeurer en fonctions. D'une part, ses relations avec M. Bush ont toujours été excellentes. D'autre part, il ne fait aucun doute qu'il a réussi dans le poste difficile qu'il occupe depuis deux ans. Très respecté des journalistes de la Maison-Blanche, il sait faire face, souvent avec humour, au feu des questions lors de ses conférences de presse quotidiennes.



Prêts pour une mission secrète

L'équipage de la navette spatiale américaine « Atlantis » est arrivé hier au Cap Canaveral, d'où il s'envolera jeudi matin pour une mission secrète du Pentagone, dont le clou sera, selon certains, la mise sur orbite d'un satellite-espion permettant de surveiller le territoire soviétique. Ce sont, dans l'ordre habituel, Jerry Ross, le commandant Robert Gibson, Guy Gardner, Mike Mullane et William Shepherd.

Pakistan: élection présidentielle le 12 décembre

ISLAMABAD (AFP, AP) - La date de la prochaine élection présidentielle pakistanaise a été fixée au 12 décembre. Les candidatures seront acceptées jusqu'au 6 décembre.

sont déroulées respectivement les 16 et 19 novembre.

Jeudi, M. Khan doit désigner un nouveau premier ministre, probablement Mme Benazir Bhutto, qui dit disposer d'assez de partisans pour former une majorité stable.

Selon les analystes politiques, Mme Bhutto souhaiterait que M. Ishaq Khan reste à la tête de l'Etat pour rassurer les forces armées qui ont renversé son père Zulfikar Ali Bhutto en 1977.

Depuis la mort le 17 août dernier de l'ancien président Mohammad Zia ul-Haq dans un accident d'avion, l'ancien président du Sénat, M. Ghulam Ishaq Khan, assure l'intérim de la présidence.

pour cinq ans par un collège électoral composé des membres du Sénat, de l'Assemblée nationale et des quatre assemblées provinciales du pays.

La Constitution pakistanaise indique que l'élection présidentielle doit intervenir dans un délai de 30 jours suivant les élections législatives et provinciales, qui se

Le nouveau président sera élu

En Bref

■ Haïtiens abattus

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Deux jeunes haïtiens ont été abattus par balle dimanche matin à leur domicile de Cité Soleil, un des plus importants bidonvilles de Port-au-Prince, par un groupe armé non identifié, a annoncé hier la station Radio Haiti Inter. Selon des témoignages cités par la radio, les deux victimes, Michelet Dubreus et Jean-Félix, faisaient partie d'une association locale qui avait permis l'identification de plusieurs responsables du massacre de l'église Saint-Jean Bosco qui avait fait le 11 septembre dernier 13 morts et au moins 70 blessés à Port-au-Prince.

■ Chadli candidat

ALGER (AFP) — Le Comité central du FLN (Front de libération nationale), élu par le 6e congrès du parti, a proposé hier le président Chadli Bendjedid comme candidat du parti pour un troisième mandat de 5 ans à la présidence de la République algérienne lors des élections qui auront lieu le 22 décembre. Cette proposition a été accueillie par les applaudissements des congressistes en séance plénière, qui, peu auparavant, avaient adopté les résolutions organique, économique et sociale, et celle de politique générale. Selon ces textes, le président de la république sera également président du FLN, fonction nouvellement créée.

■ Le prince se suicide

VIENNE (AFP) — Le prince Louis Rodolphe de Hanovre, un cousin de la reine d'Angleterre, s'est suicidé dans la nuit de dimanche à lundi à Gmunden (300 km à l'ouest de Vienne) à l'âge de 32 ans après avoir découvert la mort de son épouse, la princesse Isabelle, due, semble-t-il, à une overdose de drogue, a-t-on appris auprès de la gendarmerie de Haute Autriche. Selon la gendarmerie, l'autopsie de la princesse Isabelle, d'origine autrichienne, prouve que celle-ci est décédée d'un oedème du poumon et du cerveau, sans doute provoqué par une overdose de drogue. La princesse Isabelle, âgée de 26 ans, est morte dans la « Villa de la reine », une propriété appartenant à la famille princière. Le couple avait sa résidence principale à Londres.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le sous-signé,

QUE: Conformément aux dispositions de la Loi des Cités et Villes, le Conseil municipal de la Ville de Beauport adoptera le 19 décembre 1988, lors d'une séance régulière tenue à cet effet, le budget 1989 et le programme des dépenses d'immobilisations pour les années 1989, 1990, 1991.

Cette séance sera tenue en la salle du Conseil à la Mairie de Beauport, 216, rue Prevost, à 19 h 30.

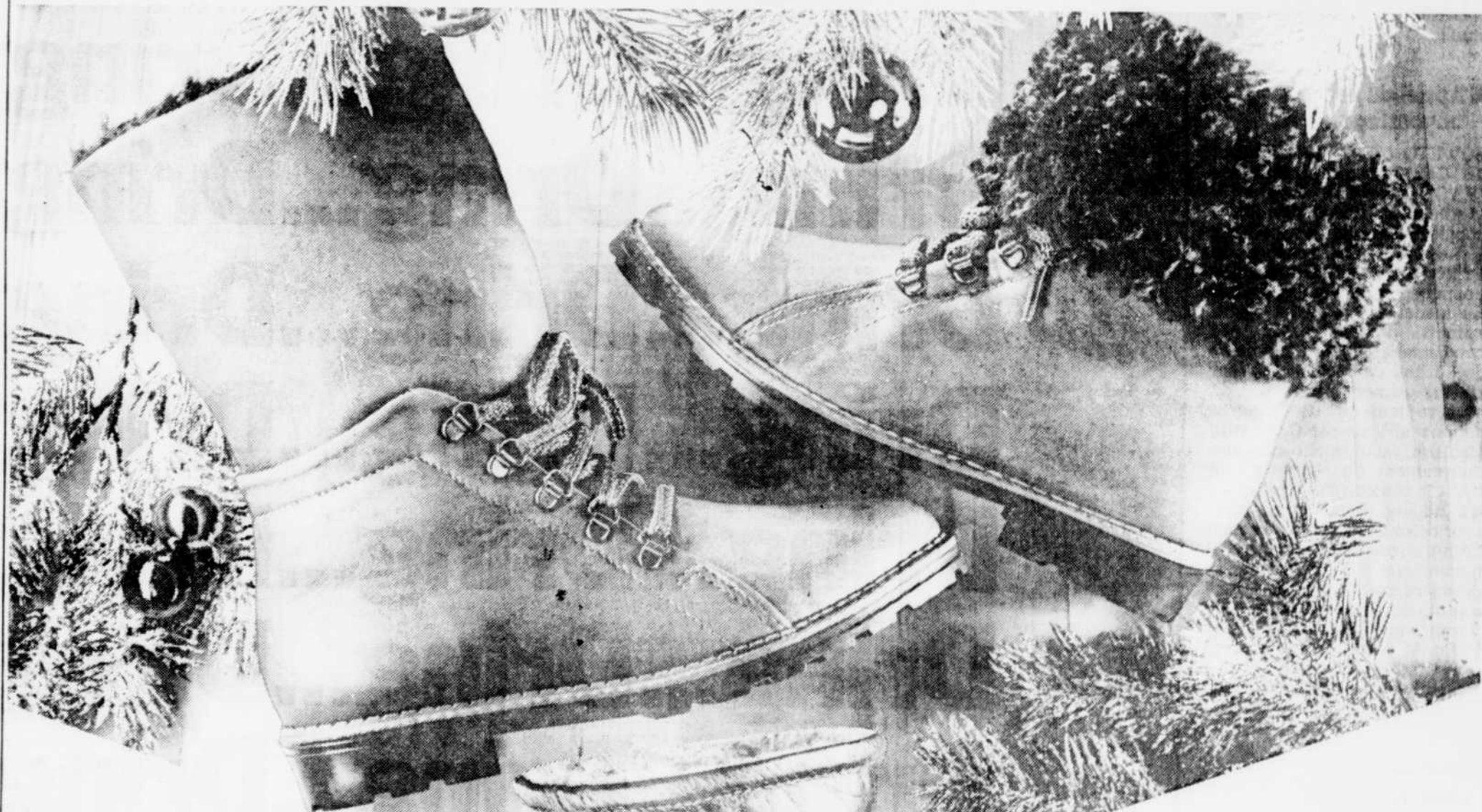
Les intéressés sont priés d'agir en conséquence.

DONNÉ À BEAUPORT CE 23 NOVEMBRE 1988

Jean-Paul Paré, o.m.a.

Secrétaire-trésorier

L'HIVER...
CHEZ SEARS, DES BOTTES QUI VOUS PROCURERONT CHALEUR ET CONFORT



RABAIS 20\$
BOTTES SIBERIAN
POUR HOMMES

54⁹⁹
Sears ord. 75\$ la paire

Botte fourreau Siberian Husky. En cuir pleine peau, doublée de peluche. Noir ou brun. Nos 3111/12. Pointures 7-12 (sans demies).

RABAIS 1/3
BOTTES TRANSFORMABLES
POUR FEMMES

49⁹⁹
Sears ord. 75\$ la paire

Bottillon transformable en cuir pleine peau. Chaud doublure en peluche. Noir ou tan. No 4389. Pointures 6-10.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CREDIT N° 1 DES MAGASINS A RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121; Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711. Copyright Canada, 1988. Sears Canada Inc.

L'exécutif du PC soviétique adopte les changements contestés

MOSCOU (NYTNS, AFP, AP) - Le comité central du Parti communiste soviétique a approuvé hier des changements constitutionnels proposés par Mikhaïl Gorbatchev, secrétaire général du parti, changements qui ont provoqué une forte opposition de la part de certaines républiques soviétiques.

Ces changements accorderaient aux corps législatifs élus au suffrage populaire un pouvoir et une indépendance accrues, et créeraient un nouveau Parlement national jouissant d'une vaste autorité. Ces changements, qui devraient être adoptés aujourd'hui par le Soviet suprême, constituent

une partie essentielle du projet de Gorbatchev pour restructurer le gouvernement et pour limiter le rôle du parti dans la vie soviétique.

De nombreux critiques affirment que certaines des décisions prises au cours de ce plénum accordent trop de pouvoir au Kremlin, ce qui risque de provoquer un appui aux objections de plusieurs républiques indociles, notamment les États baltes et ceux du Caucase, comme l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

M. Vaino Valyas, premier secrétaire estonien, avait déclaré dimanche que les Estoniens « s'achemineront vers la souveraineté en dépit de la décision du présidium » du Soviet suprême soviétique qui avait annulé, samedi, le droit de veto sur les lois fédérales voté le 16 novembre par les députés estoniens.

Les autorités estoniennes ont effectivement réaffirmé hier qu'elles s'en tiendraient à leurs décisions, en dépit de la déclaration de

Moscou selon laquelle leur geste était inconstitutionnel.

Grèves en Arménie

Toutes les entreprises étaient en grève hier en Arménie et notamment à Erevan, la capitale de cette république soumise depuis jeudi au couvre-feu partiel.

La nouvelle grève en Arménie avait débuté vendredi à Erevan pour protester contre l'imposition du couvre-feu et le déploiement de l'armée qui interdit tout rassemblement. Hier, elle était suivie « dans toutes les entreprises de la ville, les directeurs ayant donné eux-mêmes la consigne de grève », a déclaré Mme Manoukian, épouse d'un des membres du comité.

Manifestation musulmane

Enfin, des banderoles islamiques et des portraits de l'ayatollah Khomeini ont été déployées dans les rues de Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan, et plus de 800 personnes ont été arrêtées dans les manifestations en cours, selon les médias officiels d'hier.

On ne rapporte pas de nouvelles manifestations de violence dans les républiques contestataires, où au moins sept personnes ont été tuées la semaine dernière.

En Bref

Sombre Noël à Bethléem

BETHLÉEM (AP) — Les célébrations et les festivités de Noël ont été annulées dans la ville mi-chrétienne, musulmane de Bethléem, lieu de naissance du Christ, à sept kilomètres au sud de Jérusalem, en solidarité avec le soulèvement qui se poursuit depuis un an dans les territoires occupés par l'armée israélienne. « Nous ne voyons aucune raison de célébrer la fête de Noël. Nous devons faire preuve de solidarité pour ceux des nôtres morts ou prisonniers », a déclaré, hier, Hanna Nissa, adjoint du maire de Bethléem. La traditionnelle réception de personnalités israéliennes et palestiniennes à la veille de Noël et le défilé annuel des scouts locaux ont été annulés. La place centrale de la ville, brillant habituellement de mille feux multicolores pour l'occasion, restera sombre cette année.

Appel au boycottage

SOWETO (AFP) - Le président du Congrès panafricainiste (PAC, interdit) Zephania Mothopeng, libéré samedi, a appelé hier les pays occidentaux à boycotter le régime de Pretoria dans les domaines politique, économique et sportif. Le leader nationaliste, libéré samedi après avoir été condamné en 1979 à une peine de 15 ans de réclusion, a par ailleurs démenti que le PAC, plus radical que le Congrès national africain (ANC, interdit) était un mouvement composé uniquement de Noirs. « Pour nous, la couleur d'une personne n'a aucune importance. Nous considérons notre mouvement comme non raciale », a-t-il notamment déclaré lors de sa première conférence de presse depuis sa libération depuis Soweto, près de Johannesburg. Enfin, M. Mothopeng a indiqué que son mouvement a l'intention de se rapprocher de l'ANC.

Retour de l'ex-président

SAINT-DOMINGUE (AFP) — L'ancien président de la république Dominicaine Salvador Jorge Blanco a annoncé, hier, qu'il regagnerait demain Saint-Domingue où il avait été condamné dimanche à 20 ans de prison pour corruption. « Dès que l'ex-président foulera le sol dominicain, il sera incarcéré en vertu de la loi et du code pénal », a déclaré le juge chargé du dossier. L'ancien président a été condamné par contumace et son retour au pays implique un nouveau procès. Président de 1982 à 1986, M. Blanco a été condamné avec le banquier Leonel Almonte et l'homme d'affaires Juan Tomas Pena Valentin. Aux termes du verdict, les trois hommes doivent verser à l'État une indemnisation de \$13 millions US et une amende de \$4 millions US.

On s'excuse

À cause du volume des ventes, le stock de la Fox Turbo (60-8010) qui est annoncé aux pages 3 de l'encart de novembre, 1 de l'encart de décembre et 12 du cahier de décembre est épuisé. Aucun autre ne sera disponible avant Noël. Nous regrettons le contretemps causé à nos clients.

Radio Shack
DIVISION INTERTAIN CANADA LTEE

ACHETEZ OU LOUEZ

LOCATION À LA JOURNÉE, À LA SEMAINE OU AU MOIS



TOSHIBA

LES ORDINATEURS PORTATIFS TOSHIBA.

Découvrez des ordinateurs personnels légers qui vous offrent toute la puissance et tout le rendement escomptés. La famille des ordinateurs personnels portatifs Toshiba.

Du modèle T1100 à unité de disque souple au modèle T5100 à disque rigide de 40 MO, tous les ordinateurs portatifs Toshiba ont été pensés de façon de maître pour occuper bien peu d'espace. Chacun vous offre la puissance et le rendement d'un modèle de bureau, sans toutefois être échauffé au bureau.

Hamilton Vente et Location d'Ordinateurs est le chef de file en matière d'achat, de location et de crédit-bail d'ordinateurs, y compris la famille exceptionnelle des appareils portatifs Toshiba - les modèles T1100, T1200, T3100, T3200 et T5100.

"11 ans d'excellence"

HAMILTON

VENTE ET LOCATION D'ORDINATEURS
Mille et une façons de mieux vous servir.

- QUÉBEC
418-522-4444
SANS FRAIS
1-800-361-6751
- MONTREAL
514-337-4755
SANS FRAIS
1-800-361-6751
- OTTAWA
613-737-3282
SANS FRAIS
1-800-267-6332
- TORONTO
416-252-6171
SANS FRAIS
1-800-268-2106
- LONDON
519-861-0035
SANS FRAIS
800-268-2106
- EDMONTON
403-455-8046
SANS FRAIS
800-661-1337
- CALGARY
403-291-0999
SANS FRAIS
800-661-1337
- VANCOUVER
604-734-7710
SANS FRAIS
800-663-5136

**Dring... Dring... Dring...
Dring... Dring... Dring...
Dring... Dring... Dring...
Dring... Dring... Dring...
Dring... Dring... Dring...
Dring... Dring... Dring...
Dring... Dring... Dring...
Dring... Dring... Dring...
Dring... Dring... Dring...
Dring... Dring... Dring...
Dring... Dring... Dring...
Dring... Dring... Dring...**

Nous avons un petit présent pour ceux qui sont souvent absents.

Vos amis se plaignent que vous n'êtes jamais chez vous... ou que votre ligne est toujours occupée? Vous trouvez ennuyeux d'avoir à composer souvent les mêmes numéros de téléphone? Il vous faut les Services téléphoniques spécifiques de Bell Canada. Abonnez-vous avant le 22 décembre 1988 et épargnez les frais d'administration de 14\$*.

ÉPARGNEZ

14\$

Le renvoi automatique: pour ne jamais rater d'appels importants. Vous attendez un appel, mais il vous faut sortir. Le renvoi automatique est la solution à ce problème. Il vous permet de faire suivre vos appels là où vous allez. Vous n'avez qu'à composer un code et le numéro de téléphone où vous voulez que vos appels aboutissent et le tour est joué!

L'appel en attente: pour qu'on vous joigne du premier coup. Vous êtes au téléphone et on essaie de vous joindre de toute

urgence. L'appel en attente met fin à de telles situations. Une tonalité vous indique qu'une autre personne tente de vous joindre. Vous pouvez alors répondre à ce second appel en cours de conversation et passer facilement d'un appel à l'autre.

La composition abrégée: pour gagner du temps. Il y a des personnes que vous appelez fréquemment... Il suffit de mettre leur numéro en mémoire, vous n'avez désormais qu'à composer un code

pour les appeler! L'accès aux Services téléphoniques spécifiques n'est pas encore universel. Pour savoir si ces services sont offerts dans votre secteur ou pour les commander, passez à la Téléboutique Bell ou composez dès maintenant **1 800 363-9990** (Région métropolitaine de Montréal) ou **1 800 567-9360** (Ailleurs au Québec). Profitez vite de cette offre!

TARIFS MENSUELS DES SERVICES

	Appel en attente	Renvoi automatique	Composition abrégée (8)	Groupe de 2 services	Groupe de 3 services
Service de résidence	4,00\$	3,40\$	3,40\$ ou 3,65\$**	5,50\$	7,50\$
Service d'affaires à une ligne	5,55\$	4,95\$	4,95\$ ou 5,25\$**	8,00\$	11,00\$

*Selon le type d'équipement. **Si vous êtes un abonné d'affaires monoligne, vous épargnez les frais d'administration de 25,75\$.

L'efficacité passe par Bell™

Bell